

Magazine d'informations municipales
Septembre 2018 / N°79



www.ondres.fr

info ONDRES



À LA UNE

Gestion du cimetière : un test d'engazonnement à l'automne (p.5)

Saison estivale 2018 : un été animé ! (p.9)

Éco-quartier des 3 Fontaines : une journée portes ouvertes le samedi 20 octobre (p.12)

Dossier : « Ondres 1918-2018 : célébration du centenaire de l'Armistice » (p.15 à 19)

Vos animations de l'automne à ne pas manquer ! (p.29)

Sommaire

04. Environnement & cadre de vie

Villes fleuries : le jury régional à Ondres !
Concours des maisons fleuries : cérémonie de remise des prix le 15 novembre
« Les plantes de ma rue » : les bienfaits des « mauvaises herbes » par le jeu !
Sangliers : retour sur la battue de juin
Gestion du cimetière : un test d'engazonnement à l'automne
À l'avenir, de nouvelles stratégies pour moins de moustiques

06. Mairie

Les délibérations du Conseil municipal du 24 mai 2018
Les délibérations du Conseil municipal du 28 juin 2018
Les délibérations du Conseil municipal du 20 juillet 2018
Saison estivale 2018 : un été animé !
Conservatoire des Landes : c'est la rentrée !
Collecte de sang à Ondres : un bilan positif
Végétalisation place Richard Feuillet : le « avant / après »
Certificats d'économie d'énergie : des premiers travaux au Complexe Larrendart
Sacs de tri : distributions lors des permanences des élus
RD 810 : lancement des travaux de réfection du trottoir ouest
Éco-quartier des 3 Fontaines : une journée portes ouvertes le samedi 20 octobre

13. Communauté de communes

27^{èmes} Courses du Seignanx : sportives et solidaires !
Rezo Pouce : une solution de mobilité innovante
Chemin de Claous : la déviation inaugurée

14. Expressions politiques

Expression des groupes politiques

15. Dossier : « Ondres 1918-2018 : célébration du centenaire de l'Armistice »

20. Focus

Ouverture d'une étude notariale à Ondres
Le notaire, un partenaire local au service du public

21. Jeunesse & sport

Rentrée scolaire : tout ce qu'il faut savoir !
L'été des jeunes Ondrais
Pot de la communauté éducative : un temps pour réunir les acteurs de l'éducation
Dispositif régional DestiNAction : Léa, une Ondraise en Croatie
Fête de la dune 2018 : un feu d'artifice mémorable
Les soirées « sport famille » reprennent le 19 octobre
Photos commentées : zoom sur les nageurs !

24. Vie locale

La Pinhère de la Laguibe
COS : succès pour les marchés et cap sur le programme d'automne
ASO : rugby et sardinade !
Les Bergers du Seignanx de retour de Madère !
CSF Ondres : les nouvelles de la rentrée
La Croisée des arts : une exposition remarquable
Arpita : une rentrée sereine avec le Qi Gong
Dumba : reprise des cours le 18 septembre
AAPPMA : un concours de pêche le 29 septembre
Théâtre du Rebond : à l'heure de la reprise !
Tennis Club d'Ondres : les inscriptions sont ouvertes toute l'année
US Larrendart : une nouvelle année de sport qui débute...
Les dernières nouvelles d'ECLAT

28. Culture

Le Gascon en partage

29. Agenda

L'agenda de septembre à décembre 2018
À ne pas manquer !

30. État civil

État civil du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

31. Informations pratiques

Info conso de la CSF : le paiement sans contact
Orage de juillet : demande de classement en catastrophe naturelle déposée
La baignade est interdite hors période estivale
Permanences des élus : à votre écoute tous les quinze jours

32. L'actualité ondraise en images !

Retour sur les temps forts de l'été



Directeur de la publication : Éric Guilloteau. **Directrice de la communication :** Muriel Tancrez. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, Communauté de Communes du Seignanx, associations ondraises, Muriel Estrade. **Maquette et impression :** IBT concept, Bayonne. **Distribution :** DG Distribution, Tamos. Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie IBT concept est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal :** à parution.

Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact@ondres.fr
La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication@ondres.fr, elles seront proposées à la publication.



ÉDITORIAL

Au final, l'été fut beau et chaud !

En juin, nous étions tous inquiets et finalement nous avons eu un bel été, parfois même très chaud. Les animations se sont toutes déroulées dans de bonnes conditions. Les nouveautés de l'été ont été plébiscitées : Borlesca, le marché nocturne, la Fête de la dune ainsi que la navette qui a fonctionné le soir. Les grands classiques (les mercredis de la pelote, les courses de vaches, les soirées TER ou le tournoi de foot) ont aussi fait le plein. Pour clôturer l'été, le feu d'artifice à la plage fut une belle réussite. Un grand merci aux bénévoles de toutes nos associations, ainsi qu'aux personnels municipaux qui rendent notre été plus beau, plus convivial.

Le mois de juillet a aussi vu se terminer des travaux structurants pour l'environnement et la sécurité de la commune : l'assainissement sous la RD 810 à l'entrée nord d'Ondres et la déviation du chemin de Claous avec le rond-point sur la RD 26 à l'entrée est. D'autres chantiers ont démarré, les voies et réseaux de la première tranche des 3 Fontaines ainsi que le terrassement de la nouvelle bibliothèque. Si l'on y ajoute la rénovation de quatre classes dans nos deux écoles et l'installation d'une 13^{ème} classe à l'élémentaire, on s'aperçoit vite que l'été fut très studieux pour les services municipaux.

Ainsi, Ondres continue sa mue urbaine ; en douceur et sereinement car anticipée et accompagnée. L'équipe de maîtrise d'œuvre de l'éco-quartier dessine actuellement l'Espace jeunesse qui prendra forme face la maternelle. Une étude globale vient d'être lancée pour organiser le vaste espace public mairie/école afin d'y développer au mieux ces équipements mais aussi d'y installer les locaux d'une partie du Centre de loisirs ou du CSO conformément aux engagements pris en début de mandat.

Ondres continue de grandir, de nouveaux lieux de rencontres, d'échanges accompagnent cette croissance. De nouvelles activités sont proposées au sein de ces espaces, à titre d'exemple, l'été fut très sportif à Dous Maynadyes où était présent un animateur municipal dédié aux jeunes. Il en sera de même à la bibliothèque, dans la perspective des nouveaux services qui y seront proposés.

Grâce à l'anticipation de son développement, Ondres conserve ses valeurs humaines et préserve son cadre naturel. L'objectif est simple, faire en sorte que chacun trouve sa place, que tous, nous puissions y vivre le mieux possible. Mettre en œuvre cet objectif est moins simple, mais élus et personnels s'y attèlent tous les jours, particulièrement en ces jours de rentrée de septembre. Alors bonne rentrée à toutes et à tous !

Éric GUILLOTEAU
Maire d'Ondres

VILLES FLEURIES : LE JURY RÉGIONAL À ONDRES !



Lundi 3 septembre était un jour d'importance pour les élus et agents de la com-

mune ayant travaillé à la présentation d'Ondres au Concours régional villes et villages fleuris en vue de l'obtention de la 1^{ère} fleur. Après dépôt du dossier de candidature au printemps, ce 3 septembre était en effet celui de la venue, à Ondres, du jury régional afin de découvrir et visiter la commune, de vérifier les points avancés dans le dossier, et de percevoir la dynamique insufflée localement afin de préserver notre cadre de vie naturel. Durant deux heures, de nombreux quartiers ont

été parcourus comme autant de points d'observation et de discussion autour de la gestion des espaces naturels, de celle des espaces fleuris, de la place du zéro phyto, de la communication en la matière, etc. Un temps déroulé dans une atmosphère sympathique, avec un intérêt pour les multiples actions menées localement en matière d'espaces verts et naturels. Désormais, il ne reste qu'à attendre le verdict... Certainement en décembre. D'ici là, croisons les doigts ! ■

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX LE 15 NOVEMBRE

Rendez-vous attendu des passionnés de jardinage et des amoureux de la nature, le Concours des maisons fleuries était, comme de coutume, ouvert cette année jusqu'au 20 juillet dernier. L'heure est donc (bientôt) à la cérémonie de remise des prix qui viennent récompenser les jardins et leurs jardiniers les plus méritants et inspirés !

Pour rappel, le Concours des maisons fleuries est initié à Ondres – en écho aux concours départementaux et régionaux des villages et villes fleuries- et ce depuis de nombreuses années déjà. Il connaît un succès toujours grandissant. Il compte quatre grandes catégories : les maisons fleuries, les terrasses et balcons fleuris,

les copropriétés fleuries ainsi que les propriétaires et gérants d'entreprises et commerces fleuris. Afin de savoir qui sont, cette année, les heureux gagnants, la municipalité donne rendez-vous aux participants à cette édition : le jeudi 15 novembre 2018 à 19h à la salle verte (Espace Capranie). D'ici là, suspense... ■

« LES PLANTES DE MA RUE » : LES BIENFAITS DES « MAUVAISES HERBES » PAR LE JEU !



En mai dernier, dans le cadre de la Fête de la nature, la commune organisait un jeu concours familial intitulé « *Les plantes de ma rue* ». Le principe ? Partir dans son quartier, ou plus largement dans la commune d'Ondres, à la recherche de trois plantes dites « *mauvaises herbes* », les prendre en photo puis envoyer sa participation. Au programme, il fallait trouver l'ortie, le pissenlit et le plantain à l'aide d'un fascicule présentant leur fiche d'identité... et aussi

leurs atouts. Car c'était cela l'objectif : prendre conscience que celles qui nous entourent et que nous avons trop longtemps nommées « *mauvaises herbes* » sont en vérité pleines de bienfaits. A ce jeu, deux Ondrais ont été tirés au sort et ont gagné un lot chacun : Lucas et le jeune Arthur (ci. contre en photo), qui ont tous deux été récompensés par des ouvrages traitant, bien entendu, des plantes qui nous entourent et de leurs atouts. Bravo ! ■

SANGLIERS : RETOUR SUR LA BATTUE DE JUIN

L'ACCA de la commune a repris ses battues en ce début juin suite à différentes demandes de riverains du bois du Basta. La zone chassée n'était pas grande mais pour autant peu aisée à chasser. Il s'agit d'un petit bois entre le chemin de Tambourin et le grand Cam. Compte tenu de la topographie des lieux, seulement une vingtaine de chasseurs accompagnés d'une dizaine de chiens étaient convoqués. La police municipale était également de la partie avec une veille sur la RD 26 pour prévenir toute traversée d'animaux. Deux sangliers adultes et

trois jeunes ont été pris ce matin-là. La battue suivante dans le quartier Sarros a été plus importante tant par la zone chassée, le nombre de chasseurs que par les prises réalisées. Pas moins de 9 sangliers adultes et 2 jeunes ont rejoint la chambre froide de l'ACCA. Nous remercions vivement les chasseurs pour leur rôle de régulation et soulignons le sérieux avec lequel ces battues sont organisées. Nous rappelons toutefois que le plus simple pour protéger son jardin est encore... de le clôturer. ■

Alain Caliot.



GESTION DU CIMETIÈRE : UN TEST D'ENGAZONNEMENT À L'AUTOMNE



En adéquation avec la volonté municipale ondraise d'améliorer l'accessibilité et le confort de circulation au cimetière ; tout en administrant les espaces communaux de façon toujours plus écoresponsable, le cimetière d'Ondres est au cœur d'une étude depuis un an. Une année au cours de laquelle plus aucun produit phyto-

sanitaire n'a été utilisé pour l'entretien des allées, en accord avec la gestion zéro phyto. Une année durant laquelle les agents du service espaces verts ont réfléchi, enquêté dans d'autres communes également, afin de sélectionner le procédé d'entretien le plus adapté à cet espace de mémoire cher à tous.

Ainsi, comme dans quelques cimetières dans le sud des Landes, au Pays basque, et plus largement en France, un test d'engazonnement du cimetière d'Ondres sera réalisé à l'automne 2018 en régie municipale. Il consiste à l'enlèvement d'une bonne partie des cailloux, à mélanger ceux restants au sol naturel, à ensemercer la zone avec un mélange de graines spécifiques, puis à l'installation d'une toile au sol permettant au gazon de pousser aisément. Ce procédé sera d'abord testé dans la zone sud-ouest du cimetière. Il sera ensuite étendu si le résultat correspond à celui escompté. Si le succès est au rendez-vous, le cimetière sera alors plus vert et plus net. Son entretien sera plus aisé avec passage de tondeuses et de rotatifs. ■

À noter que suivant la même dynamique écoresponsable, les abords de l'étang du Turc bénéficient d'un fauchage raisonné avec, notamment, une prairie laissée enherbée favorisant la biodiversité du site.

À L'AVENIR, DE NOUVELLES STRATÉGIES POUR MOINS DE MOUSTIQUES

Au printemps, les moustiques étaient au cœur des discussions en raison des pluies et eaux stagnantes qui, cette année, ont décalé dans le temps les traitements anti-larvaires habituels. Ainsi, la faute à la météo, 2018 était résolument une année à moustiques, qui aiment à se développer dans les eaux stagnantes de proximité (artificielles ou naturelles). Côté procédé, la commune traite les zones naturelles communales connues comme zones potentielles de ponte par un traitement anti-larvaire agissant grâce à une bactérie qui n'a d'effet que sur les larves de moustiques et préserve la biodiversité alentour. Mais, dans une année particulièrement pluvieuse, la méthode trouve sa limite. De fait, afin d'accroître l'efficacité des traitements, la commune recherche de nouvelles stratégies et, pour se faire, s'est naturellement tournée vers le CPIE Adour Seignanx. Selon le CPIE, une première piste est d'utiliser les prédateurs naturels des moustiques très actifs et présents autour de nous tels que les oiseaux, les

amphibiens et les chauves-souris. Ces dernières, et une en particulier -la pipistrelle-, sont très friandes de moustiques. C'est une espèce dite « urbaine » qui trouve son gîte dans la nature mais aussi dans nos maisons et abris de jardins. Elle se nourrit la nuit d'insectes volants dans les 1 ou 2 kms autour de son gîte (jusqu'à 600 moustiques par nuit et par pipistrelle !). Ainsi, accueillir la pipistrelle chez soi, c'est s'offrir un démousticateur personnel qui veillera sur vos nuits ! Mais avant de créer des abris spécifiques, il faut d'abord protéger l'existant. Il faut d'ailleurs rappeler que toutes les chauves-souris sont protégées par la loi et qu'il est interdit de les détruire, elles ou leurs gîtes (même quand elles sont installées chez vous). Si vous souhaitez en accueillir une, les « nichoirs à chauves-souris » désormais vendus dans le commerce sont parfaits pour une installation dans le jardin. D'autres prédateurs locaux sont très actifs, notamment les mésanges, les hirondelles, les martinets qui mangent



des moustiques toute la journée (des nids permettent aussi d'en accueillir dans son jardin), si aucune graine ne leur est donné par l'humain. Dans l'eau, quand le moustique n'est encore qu'une larve, les têtards, crapauds et larves de libellules en sont friands. On perçoit ainsi que se prémunir des moustiques, c'est d'abord préserver notre biodiversité afin de permettre une autorégulation. Enfin, le CPIE indique aussi que, si la dynamique climatique actuelle se poursuit, il faudra certainement qu'en été -face aux moustiques- nous adoptions certains équipements tels les ventilateurs, moustiquaires, etc. ■

La commune avec le CPIE

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2018

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 Création de postes de saisonniers 2018

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,

DÉCIDE la création des 14 postes d'adjoints d'animation, pour renforcer les services enfance, jeunesse et sports pendant la saison estivale 2018.

DÉCIDE de créer 9 postes saisonniers de Nageurs Sauveteurs, Éducateurs des Activités Physiques et Sportives, à temps complet pour la saison estivale 2018.

DÉCIDE la création de 3 postes saisonniers d'Adjoint Technique Territorial à temps complet, pour renforcer les services techniques pendant la saison estivale 2018.

Comme tous les ans, la commune embauche des jeunes (26 au total) pendant l'été pour renforcer les services particulièrement sollicités pendant la période estivale.

Il s'agit du poste de secours de la plage où de jeunes Nageurs Sauveteurs viennent en renfort des C.R.S./M.N.S. sous la responsabilité de notre Chef de Poste Christophe Casbas.

Pour accueillir les enfants au Centre de loisirs et à la Maison des jeunes, nous recrutons 13 animateurs titulaires du BAFA ou en cours de formation. Cet été, un animateur supplémentaire est chargé de l'animation sportive de la commune, à la plage et à l'espace multi-sports de Dous Maynadyes.

Enfin, 3 jeunes complètent l'équipe des espaces verts pour l'entretien des espaces publics.

La plupart de ces jeunes sont Ondrais et dans le cadre de notre politique jeunesse, nous accompagnons la formation des jeunes de la commune qui souhaitent devenir animateur ou nageur sauveteur.... Avis aux candidats pour l'été prochain ! Ils peuvent d'ores et déjà se rapprocher du service jeunesse de la commune.

2 Présentation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées en 2017 à la Communauté de communes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 21 voix pour et 5 abstentions

APPROUVE le rapport de la CLECT sur l'évaluation des charges transférées en 2017 à la communauté de communes du Seignanx.

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compé-

tences entre Communes et Communautés de Communes. Suite à cette évaluation, la CLECT rédige un rapport qui est transmis aux communes membres pour être présenté et débattu en Conseil Municipal.

En 2017, conformément à la loi NOTRe, les compétences Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et gestion de l'eau potable ont été transférées de la commune à la Communauté de communes du Seignanx.

La CLECT s'est réunie le 8 mars 2018 et le 5 avril 2018, et a adressé le rapport son rapport le 12 avril 2018.

En ce qui concerne la compétence GEMAPI, les éléments connus à ce jour permettent de définir une charge globale annuelle nouvelle pour la Communauté de communes de 75 953,97 euros.

En ce qui concerne la compétence Eau, les éléments connus à ce jour permettent de définir une charge globale annuelle nouvelle pour la Communauté de communes de 5 119,61 euros.

Ces dépenses et surtout leur probable augmentation, ne seront plus à la charge des communes. Une fois encore, au travers de ce nouvel exemple, on constate que l'avenir de la gestion des services publics de proximité passe par les communautés de communes. Cet échelon communautaire permet de mutualiser des coûts (et donc de limiter les participations fiscales demandées aux citoyens) tout en conservant une proximité nécessaire avec les habitants. ■



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2018

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 Aménagement de trottoirs côté Ouest de la RD810 entre le carrefour de Bertrix et le secteur Cassiet

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le dossier PRO/DCE établi par le bureau de maîtrise d'œuvre INGEAU pour un montant prévisionnel s'élevant à 81 645 € HT soit 97 974 € TTC.

Avant l'été, le SYDEC a réalisé des travaux importants de mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales sous la RD810 entre le Cassiet et le carrefour de Bertrix.

Dans le cadre de ce chantier, la commune a prévu de rénover les trottoirs de l'entrée de ville. Les travaux côté Est ont pu être réalisés juste avant l'été. Les trottoirs côté Ouest seront rénovés et prolongés en octobre.

Ces travaux faciliteront les déplacements doux et amélioreront le cadre de vie en entrée de ville. Pour faire en sorte que les piétons, poussettes, vélos et fauteuils roulants puissent circuler mais aussi pour que ces aménagements restent en bon état, il est rappelé que le stationnement sur les trottoirs est interdit.

2 Vente de parcelles au lieu-dit Las Nazas à la communauté de communes du Seignanx

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 20 voix pour et 7 voix contre (Jean-Charles BISONNE ; Colette BON-

ZOM ; Valérie BRANGER; Rémi LAHARIE ; Françoise LESCA ; Gilles BAUDONNE ; Caroline GUERAUD-CAMY)

APPROUVE la vente des parcelles AB 226, AB 212 et AB 214 d'une superficie totale de 11ha 10a 64 ca, non viabilisées, au prix de 8 € le m², soit un montant total de 888 512 €, à la communauté de communes du Seignanx

Dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), la Communauté de communes du Seignanx s'est dotée depuis le 1er janvier 2017, de la compétence aménagement touristique. À ce titre, par délibération en date du 21 juin 2017, le conseil communautaire de la Communauté de communes du Seignanx a acté le fait

que l'aménagement de la zone d'activité touristique « Las Nazas » à Ondres, relèverait de sa compétence, et a approuvé la nécessité d'acquérir les parcelles nécessaires à l'aménagement de cette zone d'activité touristique.

De ce fait, en substitution de la commune, la Communauté de communes procédera à l'aménagement et à la viabilisation des parcelles concernées et assurera leur commercialisation auprès de porteurs de projets privés.

En accord avec France Domaine, le prix de cession a été fixé à 8 € du m². Il permettra à la commune de réinvestir le montant de la vente dans le financement d'équipements touristiques tels que le Plan Plage, mais également de locaux nécessaires au logement des associations actuellement hébergées sur le site.

Par ailleurs, ce prix permet à la Communauté de commune d'équilibrer financièrement l'opération d'aménagement de l'ensemble de la zone d'activités touristiques Las Nazas (à savoir les parcelles dédiées aux porteurs de projets privés et dans un second temps, l'espace dédié au cœur de quartier touristique).

Une fois de plus, on constate qu'à Ondres comme partout en France, l'avenir des communes passe par l'intercommunalité pour de plus en plus d'investissements structurants. ■



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2018

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 **Projet de liaisons cyclables sur la RD 26 et le chemin du Claous, sollicitations de subventions**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les 2 projets de liaisons cyclables,

DEMANDE à Monsieur le Maire de solliciter des subventions auprès de tous les partenaires financiers potentiels (Vinci Autoroutes, l'Etat, le Département et la Région).

Conformément au schéma directeur vélo élaboré en concertation avec les Ondrais, la municipalité envisage la réalisation de liaisons cyclables sur la RD26 qui seraient dans la continuité de celle projetée sur la route océane par la commune de Saint Martin de Seignanx avec pour objectifs :

- De poursuivre la voie cyclable sur le chemin de Claous afin de relier la piste existante sur la route de Beyres en direction de l'Océan, soit 1 500 mètres linéaires.
- D'assurer une continuité cyclable sécurisée sur la RD26 (avenue du 8 mai 1945)

vers l'éco-quartier des 3 Fontaines et le centre-ville, soit 500 mètres linéaires.

Ce projet est susceptible d'être éligible à différents dispositifs de financements notamment le « 1% paysage et développement » lequel peut intervenir à hauteur de 50% de la dépense éligible. Le « 1% paysage et développement » est initié par l'Etat, il permet de faire financer des projets locaux d'aménagement paysager le long des itinéraires autoroutiers. Vinci Autoroutes investit dans ce dispositif, dans le cadre des travaux d'élargissement de l'A63.

2 **Présentation du Compte Rendu Annuel d'Activité (CRAAC) 2017 de l'éco-quartier des Trois Fontaines**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 18 voix pour et 4 abstentions (Colette BONZOM ; Françoise LESCA ; Gilles BAUDONNE ; Caroline GUERAUD-CAMY),

APPROUVE le compte-rendu d'Activités (CRAC) 2017 présenté par l'aménageur de l'éco-quartier des Trois Fontaines.

En 2015, la municipalité a choisi la SATEL en tant qu'aménageur de l'éco-quartier des 3 Fontaines. Dans le cadre de cette concession, la SATEL doit présenter une fois par an au Conseil les évolutions du budget prévisionnel (CRAC) du projet en fonction des recettes et dépenses effectives de l'année passée.

En 2017, l'aménageur, en recrutant les entreprises réalisant les voies et réseaux, a précisé les coûts d'aménagement de l'éco-quartier. En vendant les premières parcelles aux bailleurs sociaux et aux promoteurs, la SATEL a aussi conforté les prévisions de recettes et les sommes prévues pour les participations à la réalisation d'équipements publics communaux. Soit 700 000 € HT pour des équipements au sein de l'éco-quartier et 550 000 € HT pour le renforcement de la station d'épuration d'Ondres.

De ce fait, la municipalité va donc mandater l'aménageur pour lancer la mise en œuvre d'un grand espace jeunesse en face du parking de l'école maternelle.

Pour mémoire, ce type de dispositif juridique (Zone d'Aménagement Concerté) permet de financer différemment des équipements publics au service de tous les Ondrais sans avoir recours ni aux impôts locaux, ni à l'emprunt. ■



SAISON ESTIVALE 2018 : UN ÉTÉ ANIMÉ !



Nous vous l'annoncions dans notre précédent dossier du magazine municipal, dossier dédié à l'annonce des grands temps forts de cet été 2018 : « *celui-ci allait être riche en rendez-vous pour tous les goûts, pour petits et grands* » ! Et en effet, cette saison estivale a été –plus encore que de coutume– synonyme d'animations en tous genres, grâce à l'énergie, l'envie et les idées des acteurs associatifs locaux et de la municipalité. Du lundi au jeudi, les Ondrais comme les touristes ont pu profiter de rendez-vous en centre-ville ou à la plage. Les Courses de vaches landaises aux arènes du stade, les marchés nocturnes à la plage, les parties de pelote au Complexe Larrendart, les spectacles de la troupe Borlesca à la salle Capranie, les ateliers sportifs à la plage et au city stade... Une programmation éclectique, à la fois culturelle et sportive, qui a réuni un large public. Un agenda hebdomadaire sur lequel se sont ajoutées les manifestations désormais

habituelles de l'été : les Casetas en juillet, la Fête de la dune en août et son beau feu d'artifice qui a réuni bon nombre d'entre vous le 25 août dernier.

Autre nouveauté plébiscitée de cette année : la navette qui n'était plus seulement une navette de la plage, mais bien une navette de l'été ! Une question de mots ? Non, pas uniquement. Un vrai changement de fonds qui a permis à des usagers nombreux, de profiter des animations précitées sans prendre leur voiture. Moins de voitures, moins de pollution.

Du côté de l'affluence touristique, les chiffres officiels ne sont pas encore rendus, mais il est indéniable que la fréquentation au mois d'août a été plus élevée qu'en juillet. Un constat confirmé par nos nageurs sauveteurs depuis leur Poste de secours. C'est ainsi que sur la seule semaine du 30 juillet au 05 août, on dénombrait quelque 15000 personnes à la plage d'Ondres sur le sable et dans

l'eau (avec un pic le week-end du 4 et 5 août où environ 9250 personnes ont été comptabilisées). Des chiffres qui permettent de prendre conscience de l'ampleur de la tâche des nageurs sauveteurs. Sur cette saison estivale, à l'heure où nous mettons sous presse, ils sont intervenus sur 327 opérations bénignes de secourisme et sur 14 cas graves ayant nécessité une évacuation vers les services d'urgence. Outre les opérations de secourisme, 323 baigneurs en difficulté ont été aidés (contre 430 en 2017 et 577 en 2016). Par contre, les cas graves ont été en augmentation par rapport à l'année dernière (14 contre 4 en 2017), ce qui s'explique aisément par une affluence accrue à la plage en lien avec une météo nettement plus ensoleillée qu'en 2017. Des chiffres qui prouvent que la sensibilisation aux dangers de l'océan (notamment faite le dimanche à la plage par les nageurs sauveteurs) reste primordiale ! ■

CONSERVATOIRE DES LANDES : C'EST LA RENTRÉE !

Nous vous en parlions déjà dans le dernier magazine municipal paru en juin : après avoir fait son grand retour il y a deux ans à Ondres, c'est avec des nouveautés toutes fraîches que vous avez rendez-vous avec le Conservatoire des Landes pour la rentrée 2018 !

En effet, nouveautés, diversité et proximité seront assurément les maîtres-mots de cette rentrée 2018 du Conservatoire des Landes à Ondres ! Pour rappel, depuis la rentrée scolaire 2016, la commune a étendu son partenariat avec le Conservatoire des Landes et accueille de nouveau des cours de musique. Deux années plus tard, suite à la demande toujours plus grande, les cours seront étof-

fés dès ce mois de septembre, avec deux soirées d'enseignement par semaine. Les lundis et vendredis en fin de journée, les passionnés de musique auront rendez-vous à Ondres pour des cours d'instruments à cordes et d'instruments à vent. Ainsi, une nouvelle classe d'éveil musical accessible en grande section de maternelle sera ouverte à Ondres. Une classe « *tutti* » pour instruments à cordes (permettant de jouer en groupe) sera également initiée sur la commune et rendue accessible dès le CE1. Plus largement, la rentrée 2018 signera la naissance d'un Pôle musical Ondres/Labenne, même pour le 2^{ème} cycle, ce qui évitera de faire des kilomètres pour suivre son cours de

musique. Retrouvez toutes les informations (cours, tarifs selon quotient familial) sur le site du Conservatoire : www.conservatoire40.fr. Les inscriptions sont ouvertes depuis juin dernier via le site web et vous avez été nombreux à vous rendre auprès du Conservatoire à l'occasion du Forum des associations. Sachez que les inscriptions demeurent ouvertes. Avis aux amateurs de musique ! Pour rappel, le Conservatoire des Landes, labellisé par le ministère de la Culture, a pour mission d'assurer la proximité géographique d'un enseignement musical de qualité. Informations : Conservatoire des Landes – Pôle Sud – Tyrosse : 05 58 77 10 00. ■

COLLECTE DE SANG À ONDRES : UN BILAN POSITIF



Suite à la collecte de sang organisée à Ondres en 2017, collecte organisée par l'Établissement français du sang (association pour le don de sang bénévole) en partenariat avec la commune d'Ondres, qui avait réuni de nombreux donateurs,

l'initiative était reconduite cet été. Les 30 juillet et 6 août derniers, de 10h à 13h30, il était possible de donner son sang à Ondres, à la salle Dous Maynadyes. Ce sont 31 personnes qui ont ainsi pu donner leur sang en juillet, puis 50 personnes

au mois d'août. En 2017, 55 personnes avaient été prélevées sur une seule date. En 2018, ce sont 81 donateurs qui ont participé sur deux dates. Une légère baisse qui s'explique aisément par la proximité des deux dates (une semaine d'intervalle) et le fait que certains donateurs locaux ayant donné en juillet, il leur était impossible de donner à nouveau en août. En effet, un délai de 8 semaines est exigé entre deux prélèvements de sang. Du côté de l'origine des donateurs, en juillet 15 étaient d'Ondres, 4 des communes voisines et 12 étaient des touristes. En août, 18 Ondrais ont fait le déplacement, 10 voisins et 22 estivants. Un grand merci à ces derniers car, en effet, la France manque continuellement de sang, donner son sang lorsqu'on le peut est donc un acte citoyen de premier ordre ! Bravo. Le bilan reste donc positif et l'opération sera assurément reconduite en été l'année prochaine mais, peut-être, avec deux dates plus espacées ou bien une date dans l'année, l'autre en été. Nous vous en tiendrons informés. ■

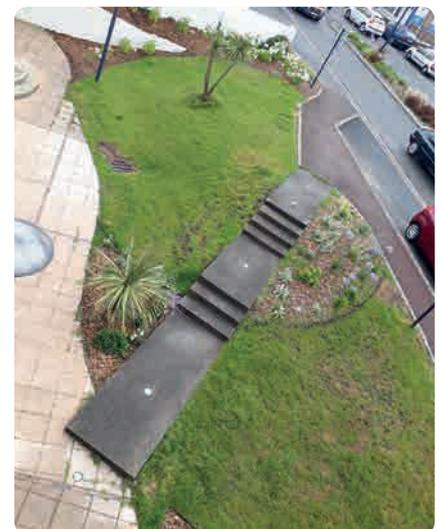
VÉGÉTALISATION PLACE RICHARD FEUILLET : LE « AVANT / APRÈS »



Nous vous en parlions au printemps... À cette période de l'année, les agents des services techniques communaux s'affairaient notamment du côté du centre-ville, où il était grand temps de procéder au renouvellement des anciens massifs floraux qui avaient déjà plusieurs années (du côté des commerces). La commune étant engagée de longue date dans une gestion raisonnée des espaces verts puis

plus récemment dans une démarche zéro phyto (rendue obligatoire depuis le 1^{er} janvier dernier), le choix des plantes s'est porté vers des espèces moins voraces en eau, moins chronophages en désherbage manuel et plus économiques sur le long terme. Les connaisseurs pourront ainsi reconnaître de la sauge blanche, des géraniums vivaces, des Stachys bizantina ou encore des Agapanthus africanus

bleu, entre autres ! Après quelques mois, puis de la pluie et de l'ensoleillement, nous nous rendons bien compte désormais de l'évolution de cet espace, devenu plus propre, sobre et esthétique, avec des plantes poussant naturellement autour de nous, entre forêt et dunes. Une belle occasion de faire un « avant / après » ! ■



CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : DES PREMIERS TRAVAUX AU COMPLEXE LARRENDART



grâce à la réalisation de travaux de rénovation énergétique. C'est dans le cadre de ces CEE qu'ont eu lieu cet été des travaux d'économie d'énergie (consommation d'eau et d'électricité) au sein du Complexe sportif Larrendart, travaux réalisés en régie municipale par le plombier de la commune. Au programme de ce chantier d'envergure : le remplacement de deux ballons de production d'eau chaude par une chaudière à condensation et un brûleur à gaz. Ces travaux ont débuté le 23 juillet et ont été achevés fin août, avec une semaine de retard due à des délais fournisseurs imprévus. Un délai toutefois raisonnable pour des tra-

vaux qui ont permis la remise aux normes de tout le circuit d'eau et l'installation d'un système plus moderne, pour un plus grand confort, désormais, des usagers. En effet, l'eau chaude parviendra plus vite aux douches évitant aussi attente et gaspillage d'eau. Outre ce chantier, d'autres travaux ont été réalisés dans le cadre des CEE. Deux autres chaudières ont été changées durant l'été au restaurant scolaire de l'école maternelle ainsi qu'au Foyer Yvonne Loiseau. La dernière chaudière à remplacer dans le cadre des CEE sera celle de la future ludo-bibliothèque, remplacement prévu fin septembre. ■

La commune d'Ondres, par le biais de la Communauté de communes du Seignanx, est désormais engagée dans des travaux d'économie d'énergie sur ses bâtiments. Un processus qui permet, à termes, moins de dépenses et une utilisation raisonnée des ressources naturelles. Pour rappel, la Communauté de communes du Seignanx, Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) est engagée dans un programme de Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), dispositif national créé pour accélérer les économies d'énergie



SACS DE TRI : DISTRIBUTIONS LORS DES PERMANENCES DES ÉLUS



Nous vous en parlions déjà dans les deux précédents numéros de votre magazine, la Communauté de communes vous offre depuis fin juin des sacs à tri. Pour rappel, trier ses déchets permet de minimiser l'impact de ces derniers sur notre environnement. Beaucoup d'entre nous ont déjà adopté les gestes du tri mais certains, encore, résistent. Il est vrai que le tri implique une logistique, à commencer par des sacs à tri. Ainsi, afin de faciliter le tri et de permettre à chacun de moins jeter et de davantage trier, la Communauté de communes lance une opération de distribution de deux sacs de précollecte : un sac vert pour le verre (contenance de six bouteilles) et un sac jaune et bleu pour les cartonnettes, emballages plastiques, métalliques et le papier. Vous pourrez les récupérer à la Communauté de communes du Seignanx ou à Ondres dans le cadre des permanences des élus et ce jusqu'à épuisement des stocks. Premières dates les 29 septembre et 13 octobre (le calendrier) ■

RD 810 : LANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU TROTTOIR OUEST



Les travaux d'assainissement réalisés par le SYDEC sur le tronçon entre le carrefour de Bertrix et l'entrée nord de la commune venant de se terminer, la commune peut donc désormais entreprendre les travaux d'aménagement du trottoir ouest de la RD810, entre le carrefour de Bertrix et le restaurant Le Cassiet. Il s'agit, outre sa réfection, d'y créer une voie verte où cyclistes et piétons pourront circuler à leur aise, en toute sécurité. Le chantier débutera courant octobre. D'un montant de 94500 euros TTC, il est réalisé par

l'entreprise Pinaquy. Il comprend plusieurs étapes à savoir le terrassement et la reprise de la couche de fondation du trottoir, la dépose de bordures, la pose de bordures afin de délimiter les espaces naturels et les accès des riverains. Mais aussi la mise en œuvre d'un enrobé sur une largeur moyenne de 2,5 m, l'extension du réseau pluvial sur la partie nord du chantier puis la mise en place de signalisation horizontale et verticale. L'ensemble devrait être achevé début novembre 2018. ■

ÉCO-QUARTIER DES 3 FONTAINES : UNE JOURNÉE PORTES OUVERTES LE SAMEDI 20 OCTOBRE

Après une période printanière de ralentissement des travaux pour cause de météo capricieuse, période qui avait cependant vu l'installation de la base de vie sur le chantier ainsi que le début des travaux d'assainissement, c'est dans de bonnes conditions et suivant le calendrier que les travaux ont pu continuer durant cet été. C'est ainsi que la station de refoulement des eaux usées a été installée ainsi que les réseaux d'eaux potables et réseaux divers. Un des quatre transformateurs électriques de l'éco-quartier est également désormais en place et permettra donc de supprimer les lignes aériennes sur l'avenue du 8 mai 1945. Sa mise en service est en cours, durant ce mois de septembre.

Ainsi, le respect de ce calendrier semble augurer le démarrage initialement prévu de la construction des premiers bâtiments pour cette fin d'année.

Pour vous informer plus précisément sur tous ces points, la municipalité a mis en place des supports d'information dédiés et accessibles. Durant toute la durée du chantier (six ans), vous avez rendez-vous avec toute l'information de l'éco-quartier des 3 Fontaines sur son site internet : www.les3fontaines.fr. Puis, deux fois par an pendant six ans également, c'est la lettre des 3 Fontaines qui vous apporte directement chez vous l'information à ne pas manquer sur l'avancée du chantier, les procédures d'accèsion aux logements, les phases de travaux, etc. Vous la trouverez, d'ailleurs, distribuée en même temps que ce magazine.

Enfin, pour compléter ces deux supports,

la Mairie organise une journée portes ouvertes sur le site du futur éco-quartier des 3 Fontaines (avenue du 8 mai 1945 / route océane en direction de Saint-Martin de Seignanx). Vous pourrez y rencontrer tous les acteurs et découvrir la Maison du projet installée sur place. Elle vous pro-

pose une maquette de l'éco-quartier, un film 3D de présentation et tout le nécessaire pour mieux connaître ce nouveau quartier « nature » de la commune.

Rendez-vous pour la Journée portes ouvertes le samedi 20 octobre 2018 de 10h à 12h et de 14h à 16h. ■

27^{èmes} COURSES DU SEIGNANX : SPORTIVES ET SOLIDAIRES !

Grand rendez-vous local de l'automne, les Courses du Seignanx approchent au « pas de courses » (bien entendu) ! Rendez-vous est donné le dimanche 28 octobre prochain. Il s'agira cette année de la 27^{ème} édition de cet événement sportif organisé par l'Office de tourisme du Seignanx, en partenariat avec la Communauté de Communes. Ces courses permettent aux amoureux de circuits pédestres en pleine nature de prendre un bon bol d'air entre coteaux et Barthes de l'Adour, entre Saint-Barthélemy et Saint-Martin-de-Seignanx. À noter que les sentiers sont essentiellement sur routes et chemins. Les courses adultes sont de 10 et 15 km, la course enfants est de 1,5

kilomètre.

Les participants sont attendus au fronton de Saint-Barthélemy à partir de 8h pour les inscriptions et remises de dossards. De là, des navettes gratuites mèneront les coureurs au bourg où démarrent les deux courses adultes chronométrées. Le retour des deux parcours se fait au fronton. La course enfant non chronométrée part et revient au fronton. Et parmi les nouveautés de cette édition 2018 ? Tout d'abord une marche pédestre d'une longueur de 8 kilomètres et qui démarrera du CPIE. Une belle nouveauté pour ceux et celles qui préfèrent marcher que courir (l'important étant de « partir à point », non ?). Notez aussi que la manifestation se pare en



2018 d'une dimension solidaire puisque « Les Gazelles du Seignanx » (4 sportives locales) seront sur la ligne de départ de la course. Une partie du prix des billets sera ensuite reversée à leur association dans le cadre de leur participation à la « Séné-gazelle des îles », une course féminine de 10km / jour et cinq étapes, en avril 2019 au Sénégal, où chaque étape permet d'amener du matériel scolaire aux enfants d'une école. Une belle initiative ! ■

REZO POUCE : UNE SOLUTION DE MOBILITÉ INNOVANTE

Dans notre magazine d'avril, nous vous annonçons l'installation prochaine des points relais du Rezo Pouce. C'est aujourd'hui chose faite à Ondres et dans le Seignanx ! 39 arrêts sont désormais matérialisés sur l'ensemble de la Communauté de communes du Seignanx et, à Ondres, vous avez peut-être déjà découvert ceux de la Mairie ou encore du Lou Pignada. Une bonne nouvelle en matière de déplacements facilités sur le territoire. Pour rappel, Rezo Pouce est une plateforme qui réinvente la mobilité et la pratique de l'auto-stop en la sécurisant. Le principe ? Un site et une

application mobile sur laquelle vous créez votre profil, une communauté d'utilisateurs, et des arrêts points relais dans les communes. Un système rapide, sûr et efficace puisqu'à l'échelle du pays, dans les territoires où Rezo Pouce est déployé, les départs se font 9 fois sur 10 en moins de dix minutes. À noter que le « rezo » a été testé tout l'été par les services de la Communauté de communes du Seignanx et qu'une action commune avec la MACS est prévue cette semaine, dans le cadre de la « Semaine de la mobilité ». Retrouvez tous les points relais par commune sur www.rezopouce.fr. ■



CHEMIN DE CLAOUS : LA DÉVIATION INAUGURÉE

La déviation du chemin de Claous a été inaugurée début juillet en présence des élus locaux du territoire. Cette nouvelle voie, reliée au nouveau rond-point situé sur la RD 26, permet désormais un débouché sécurisé sur la route départementale. Ce chantier relevait d'un projet global de zone de développement pour le Seignanx, dont les objectifs étaient d'améliorer les conditions de circulation sur un axe de plus en plus emprunté mais également de sécuriser l'intersection entre les chemins de Claous et Barrère. Désormais, ces voiries permettent de faciliter l'accès aux communes de Saint-Martin de Seignanx et Ondres, aux zones

d'activités économiques de Souspesse et de l'Hermitage, à la future aire des gens du voyage de Saint-Martin ainsi qu'au Centre technique communal d'Ondres.

Outre le présent, ce chantier est pertinent pour l'avenir puisqu'il répond aux besoins prochains en lien avec le futur éco-quartier des 3 Fontaines. ■



ÉLU DE LA MAJORITÉ, UN ENGAGEMENT TOUJOURS PLUS EXIGEANT

Cet été, le journal Sud-Ouest titrait : « *Les maires rendent leur écharpe* ». 28 maires ont démissionné dans les Landes depuis 2014. Au niveau national, il y a 55 % de démissions d'élus locaux de plus que lors de la dernière mandature. Le quotidien pointait comme explications, les exigences toujours grandissantes des habitants, les contraintes juridiques et réglementaires toujours plus fortes, les moyens octroyés par l'État toujours plus faibles alors que les compétences déléguées par le même État sont toujours nombreuses...

Comme dans les autres municipalités de France, les élus de notre majorité en charge des affaires de la commune sont confrontés aux mêmes réalités et, pourtant, à la différence de nombreuses municipalités évoquées dans la presse, notre majorité ne souffre pas de démissions. Nos élus restent motivés, animés par

les valeurs humanistes de leur mandat citoyen. Leur détermination est inaltérée car ils savent le sens de leur engagement. Les raisons de cette persévérance ? Des valeurs humaines et de justice sociale chevillées au corps. Le sens de l'intérêt général, qui ne peut être la somme des intérêts individuels. Pour la plupart d'entre eux, un passé de bénévole associatif où leur altruisme a déjà été soumis à rude épreuve. Et surtout une imagination au service du « *vivre ensemble* »...

Imaginer de nouvelles manifestations qui fédèrent, qui rapprochent les Ondrais, comme la fête de Noël écoresponsable, de la dune ou de la nature. Imaginer de nouveaux lieux de vie, de rencontre comme l'agrandissement des écoles, l'espace multisports de Dous Maynadyes ou le quartier des embruns. Imaginer de nouveaux moyens pour suppléer la baisse des dotations de l'État ou

l'augmentation des impôts locaux, avec l'éco-quartier des 3 Fontaines qui accroît les espaces publics ou la transformation du patrimoine foncier municipal en nouveaux équipements publics.

Ces valeurs humaines dépassent les clivages politiques, cette imagination se désintéresse de la politique politicienne, cet engagement quotidien renvoie aux origines antiques de la Politique : « *servir la cité* ». C'est cette conception de la politique qui nous anime depuis 4 ans, nous continuerons de la faire vivre jusqu'au terme du mandat pour lequel vous nous avez élus. ■

E. Guilloteau, MH. Dibon, D. Mays, M. O'Byrne, E. Besse, MT. Espeso, B. Coumes, F. Romero, JM. Mabillet, I. Chaise, A. Artigas, A. Caliot, M. Mabillet, I. Leboeuf, P. Bacqué, S. Mari, A. Desperges, H. Cluzel, H. Hureauux, V. Vidondo.

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

GROUPE « GAUCHE ALTERNATIVE »

La folie des grandeurs

Dans les mois à venir, vont sortir de terre, les 480 logements de la ZAC des « *trois fontaine* ». Il faut certes répondre à la demande de logements, sociaux en particulier.

Mais de par son volume, cette réalisation pose question.

Notamment en terme d'infrastructure 480 logements ce sont au bas mot 600 véhicules qui débouleront sur la D 26 aux heures de pointe. On nous répond transport en commun ! On peut rêver !

Sachant que le « *tram'bus* » ne dépasse pas les limites de Tarnos.

Quid de l'accueil des enfants au sein des écoles communales. Sinon que nous avons la maîtrise du foncier pour réaliser une extension du groupe existant. L'école communale risque dans ces conditions de devenir une véritable usine à gaz concentrée sur un périmètre restreint.

La majorité se retranche derrière son impuissance à maîtriser le foncier. Ceci n'est pas tout à fait vrai.

L'adjoint à l'urbanisme confesse filtrer l'ambition démesurée des promoteurs... Surement avec un tamis percé!

A cela viennent se rajouter les nombreux autres bâtiments collectifs qui poussent de manière hétéroclite sur la commune! La majorité municipale a bien conscience de la situation d'asphyxie d'Ondres, mais il semblerait que sa devise soit : « *Après moi le déluge* » ■

Caroline Gueraud-Camy, Gilles Baudonne.

GROUPE « ONDRES AUTREMENT »

Lors du conseil municipal de juillet, suite au violent orage sur Ondres, les inondations chez les particuliers ainsi que les dégâts occasionnés sur la commune, ont été évoqués.

A propos des constructions :

Mr le maire nous dit que « *la commune ne peut être tenue responsable de travaux non effectués conformément aux permis de construire* »

Qui fait donc respecter les constructions qui doivent être faites selon les permis déposés ?

Qui est responsable de ne pas les avoir fait respecter ?

Sur une simple question que nous avons posée, sur la fréquence du nettoyage des grilles destinées à recevoir les eaux pluviales (bouchées par les feuilles ou autres) voici un aperçu de ce qui a été répondu :

« *Vous demandez toujours plus de service à la commune mais sans vouloir payer plus d'impôts ou de redevances* »

Cela devait certainement faire référence à la Taxe d'Enlèvement des Ordures

Ménagères que chacun a dû payer. La TEOM (rappel : sa mise en place a permis d'équilibrer le budget de la CCS et lui a évité une mise sous tutelle)

Orage exceptionnel. Espérons.

Rien à voir avec les décisionnaires des SCOT et PLU(I) et des lois qui imposent de construire toujours plus au centre bourg ?

Doit-on s'inquiéter pour l'avenir, avec tous les permis en cours ? ■

F. Lesca, J-C. Bisone, V. Branger, R. Laharie, C. Bonzom.

Les textes des groupes politiques sont reproduits tels qu'ils parviennent à la rédaction.



DOSSIER « ONDRES 1918-2018 : CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE »



2014/2018 : 4 années, un siècle plus tard, pour se souvenir. Pour raviver la mémoire collective des Français, l'Etat a souhaité célébrer le centenaire de la grande guerre pendant ces 4 années, de 2014 à 2018. Depuis un siècle, on pense avoir tout dit, tout écrit à propos de la première guerre mondiale. Pourtant le souvenir de ces 4 années, ô combien marquantes pour la France et l'Europe s'étiolle d'années en années. Les acteurs de cette terribleoucherie, les poilus, ont tous disparus, de

ÉDITORIAL

1914/1918 : 4 années, 4 longues années d'horreur, de massacres, d'atrocités, de terreur

même que quasiment tous les contemporains de cette sombre période.

Le premier moment fort de ces célébrations se déroula le 11 novembre 2014 à Notre Dame de Lorette dans le Pas-de-Calais. En inaugurant un nouveau mémorial (l'anneau de la mémoire), le Président Hollande a honoré un poilu Ondrais : Pierre Sorhaïts, mort pour la France et dont le nom figure sur notre monument aux morts. En 1914, ce jeune homme né à Ondres en 1888 vivait à la ferme familiale. Il a été mobilisé à Bayonne et affecté au sein du 174^{ème} régiment. C'est lors d'un énième assaut pour reconquérir la colline de Lorette à la fin du mois de mai 1915 que Pierre est tombé sous la mitraille allemande. Ce n'est qu'au printemps 2014, 99 ans plus tard, lors des travaux de l'anneau de la mémoire que sa dépouille et ses effets personnels ont été retrouvés. La grande histoire du Monde rencontrait la petite histoire d'Ondres. C'est le sens des commémorations que nous vous

proposons pendant une semaine. Se souvenir de la grande guerre au travers de l'histoire locale. Vous avez été nombreux à vous mobiliser pour cela, le Conseil des Sages et le Conseil des jeunes, le groupe d'histoire locale du Foyer, les enseignants, les personnels municipaux et les élus. Quelques Ondrais ont aussi apporté leur contribution, en mettant à disposition des reliques familiales de l'époque. Merci à tous de votre implication pour que vive notre mémoire collective.

« *Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir* » a écrit Aimé Césaire. Pour aller en paix, il faut savoir à quel point la guerre est un cauchemar. En faisant revivre la mémoire de nos aïeux, comme Pierre Sorhaïts, qui ont donné leur vie pour la liberté, nous rappelons aux générations futures, dont nous faisons partie, combien la paix est fragile.

Éric Guilloteau
Maire d'Ondres



11 NOVEMBRE 2018

Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre

Hommage & souvenir



SALLE CAPRANIE - Expositions - 7 au 15 novembre

Exposition « La Grande Guerre » en 3D & costumes d'époque
Exposition « Ces Ondrais qui ont vécu la guerre »

SALLE CAPRANIE & MONUMENT AUX MORTS - 11 novembre

- Diaporama sur la guerre et jeux thématiques
- Exposition d'un grand poème graphique (calligramme) réalisé par les enfants
- Cérémonie officielle (10h30 messe, 11h cérémonie au monument aux morts, 12h réception à Capranie)
- Enfouissement d'une boîte temporelle (11h30)
- Bal de l'Armistice (18h)
- Soupe de légumes d'époque.

Mairie d'Ondres : 05.59.45.30.06 et www.ondres.fr



UN HOMMAGE DE CHACUN

La guerre, comme toutes les affaires de l'Histoire, marque son époque et les décennies suivantes : des jeunes sont morts sur des champs de bataille, des familles ont été brisées, des vies ternies parfois à jamais. Cette 1^{ère} guerre mondiale, celle de 14-18 comme les autres grands conflits internationaux, a ainsi volé à certains d'entre nous ou à nos aïeux tout un pan de leurs vies. Stoppant net un présent, conditionnant pour toujours l'avenir. La guerre est ce passé, lourd et douloureux, qu'il a fallu –pour les survivants- accepter pour avancer et inoculer plus que jamais la paix, aujourd'hui et demain. Ainsi, la guerre est de ces moments d'Histoire où le temps est maître : c'est lui qui peut rendre les blessures moins vives, lui qui permet de regarder devant, lui encore qui rend si important ce devoir de mémoire, ce passé pour mieux vivre maintenant et construire demain. Au travers du temps, c'est donc avec toutes les générations que l'hommage à ces années noires de l'Histoire et à l'Armistice de 1918 qui y a mis fin doit être pensé... Un hommage de chacun à ceux qui sont tombés, à Ondres ou ailleurs. Un hommage de tous, toutes générations confondues, pour faire toucher du doigt et mieux comprendre ce qu'a été la guerre, au présent. C'est dans ce sens qu'a été pensée la programmation de la commémoration de ce centenaire de l'Armistice. Un programme né des idées du Conseil des sages, du Conseil des jeunes, des élus Ondrais, des agents de plusieurs services municipaux et d'Ondrais qui ont souhaité y contribuer. D'horizons et âges épars, chacun a participé à l'élaboration d'un événement véritablement participatif et transversal, pour une programmation qui –nous l'espérons- sera un vibrant hommage où chacun pourra apprendre, découvrir ou se remémorer. ■

LE CONSEIL DES JEUNES MOBILISÉ

Comme leurs aînés du Conseil des sages, les membres du Conseil des jeunes d'Ondres ont « planché » sur l'organisation de la commémoration du 11 novembre. Afin de proposer du contenu à même de sensibiliser les jeunes, enfants ou adolescents, ils ont choisi d'orienter leur démarche vers des éléments visuels et de jeu. C'est ainsi que très prochainement (en amont et pendant la manifestation), vous pourrez voir au sein de la Maison des jeunes d'Ondres leur diaporama (en entrée libre) avec des affiches de l'époque de la Grande Guerre. Le jour du 11 novembre, ils proposeront aussi des jeux de société de l'époque. ■



LE CONSEIL DES SAGES ET LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Après avoir participé au Parcours Citoyen, le groupe de travail du Conseil des Sages a mis en place une commission Actions citoyennes.

En cette année 2018, la municipalité, et c'est justice, a décidé de donner un éclat particulier au centième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Notre commission Actions Citoyennes, très concernée, a décidé de participer à cette commémoration, qui touche en plein au civisme, à la citoyenneté, principes fondateurs de notre action.

Avec Lazare Ponticelli, parti en 2008, les derniers souvenirs de la guerre de 1914-1918 se sont éteints... Lazare était le dernier « poilu ».

Il reste l'histoire pour dire sa vérité, pour énoncer l'horreur, l'innommable massacre, la haine et le mépris de l'homme. Aujourd'hui, pourtant, il n'y a plus de larmes, elles se sont dissipées au fil des années... seulement 100 ans !

L'histoire, et celle de la Grande Guerre, n'échappe pas à la règle. Elle est souvent trop lointaine pour être pédagogique et rendre la leçon plus claire. Alors, c'est par le biais de l'histoire locale que la commission Actions Citoyennes s'est mise au travail, bien aidée par le Groupe d'Histoire Locale du Foyer d'Education Populaire d'Ondres.

On a pu compter 64 morts inscrits à jamais sur le monument aux morts, des morts dont les corps n'ont jamais été rendus aux familles, des morts dont beaucoup n'avaient pas 20 ans, des fratries

décimées à 15 jours d'intervalle...

On a pu mesurer le courage de tous, dont celui de l'ancien maire Louis LESCA, cité pour sa bravoure à délivrer les soins au front.

On a pu mesurer l'impact désastreux de cette guerre sur le destin des enfants comme celui de « Madeleine, très bonne élève, qui devra aider aux travaux des champs » (registre de l'école).

On a pu fouler les allées herbeuses du « vieux cimetière » celui qu'on longe sans le voir, sur la RD810, et retrouver quelques tombes, telle celle que surplombe un casque de soldat taillé dans la pierre.

On a pu enfin retrouver le nom des maisons des poilus et leurs familles qui vivent encore à Ondres. Ainsi Illona et Emma, descendantes de Charles tué le 31 mai 1918 dans l'Aisne « en montant à l'assaut des lignes allemandes », fréquentent encore l'Ecole.

Nous avons étudié l'Histoire, cette histoire de proximité, celle qui a touché notre commune.

Notre participation à cette commémoration prendra de multiples formes :

- Nous participerons aux permanences lors des expositions organisées par la Bibliothèque Municipale.
- Nous souhaitons mettre en valeur des documents concernant l'impact de cette guerre sur la condition des femmes, sous la forme d'exposition, voire de projections.



- Nous faisons appel à tous pour qu'un maximum de souvenirs (lettres, objets, uniformes...) vienne enrichir les expositions.
 - Nous participerons activement à la cérémonie du 11 novembre 2018.
 - Nous souhaitons qu'une plaque soit apposée au « vieux cimetière » afin que l'on reconnaisse ce lieu où dorment tant de soldats au bout du cauchemar.
 - Nous demandons que, lors de la cérémonie du 11 novembre, un simple bouquet tricolore puisse y être alors déposé par les Sages.
- « Plus jamais ça ! » avaient-ils dit avec espoir.
Plus jamais ça ! clamerons nous en acte citoyen. ■

Le Conseil des sages.



DU CÔTÉ DU PROGRAMME !

Du 7 au 15 novembre

Deux expositions : la guerre dans le monde et à Ondres

En amont et dans la continuité du 11 novembre, vous avez rendez-vous à la salle Capranie d'Ondres avec deux expositions ! Celle nommée « La Grande Guerre » qui vous propose en 3D et en costumes d'époque de vous replonger dans l'atmosphère et le quotidien de ces années de conflit. Une exposition marquante !

Pour l'accompagner et lui donner une dimension plus locale, les services muni-

cipaux en association avec le Conseil des sages et des Ondrais (qui ont répondu à l'appel lancé à ce sujet dans le magazine municipal de juin dernier) ont préparé une exposition nommée « Ces Ondrais qui ont vécu la guerre ». Par le biais de fiches, de plans, de photos, vous pourrez découvrir la ville d'Ondres au début du XX^{ème} siècle, noter des noms dont certains résonnent encore aujourd'hui, découvrir des tranches de vie et les anciens quartiers de la commune d'où sont partis les jeunes appelés.

Deux expositions en entrée libre, adaptées aux petits comme aux grands.

Les expositions sont ouvertes tous les

jours du 7 au 15 novembre (vernissage le 7 novembre à 18h30) de 16h à 18h, sauf le samedi ouverture de 10h à midi, salle Capranie.

Outre ces deux expositions, un grand poème graphique (un calligramme à la façon de Guillaume Apollinaire) sera exposé à la salle Capranie. Réalisé par les enfants du Centre de loisirs et de l'école élémentaire, il mettra en image les mots (maux) de la guerre en permettant aux plus jeunes de travailler sur un mode d'expression original.

Le 11 novembre

La guerre par l'image et le jeu

Car il n'est pas facile d'appréhender la guerre sans l'avoir connue, les membres du Conseil des jeunes d'Ondres ont contribué au programme avec les yeux de la jeunesse et l'envie de se saisir d'une atmosphère d'époque ! C'est pour cela qu'ils vous proposent, dès début novembre, une projection à la Maison des jeunes (entrée libre) d'un diaporama qu'ils ont eux-mêmes conçu. Ce film propose des images de cette époque et notamment des affiches de l'époque de la Grande guerre. Il a été préparé dans le cadre de temps de réflexion et conception au sein du collège. Un diaporama tout public qui permet, en images, de découvrir la guerre. Pour compléter leur approche, ils se sont également tournés vers le jeu. Un moyen, aussi, de sensibiliser les plus jeunes publics. Ainsi, le 11 novembre, ils tiendront un stand au





sein de la salle Capranie où ils proposent à chacun de jouer aux jeux de société de l'époque : le jeu du tir des alliés, les jeux d'assaut (qui s'apparente au jeu de dames), le jeu des quatre armes ou encore le jeu de la victoire. Tout public.

La cérémonie officielle

Évidemment, cette journée d'hommage et de souvenir proposera aux participants un temps de recueil commémoratif qui se tiendra au monument aux morts de la commune (sur l'esplanade de l'église). Ainsi, afin de commémorer l'Armistice de 1918, une messe se tiendra à l'église Saint-Pierre d'Ondres à 10h30, suivie de la cérémonie et d'un dépôt de gerbe à 11h au monument aux morts en présence d'anciens combattants, des élus de la commune et d'enfants. Puis, au terme de cette cérémonie (11h30) une boîte temporelle sera enfouie (cf. détails dans le paragraphe suivant). Un apéritif sera également offert par la municipalité salle Capranie.

Des mots qui voyagent dans le temps

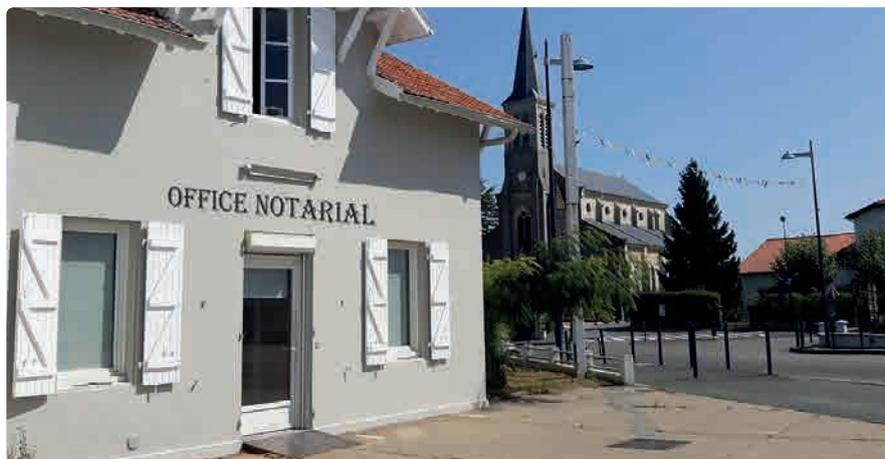
Afin de perpétuer le devoir de mémoire et contribuer à s'exprimer pour la paix, une boîte temporelle sera enterrée à la fin de la cérémonie (11h30) à côté du monument aux morts. Cette capsule temporelle contiendra le travail réalisé en classe durant le premier trimestre, travail au cours duquel les enseignants vont accompagner les élèves de l'école élémentaire dans l'expression et l'écriture de mots en lien avec cette guerre et la notion de paix. Une capsule temporelle, comme une trace du présent et une continuité pacifique vers l'avenir.

Une immersion dans une soirée d'après-guerre

Le soir venu, c'est une grande soirée, comme une immersion dans l'après-guerre qui vous sera proposée ! En entrée libre, cette soirée vous convie à un bal de l'Armistice (dès 18h salle Capranie) où vous sera également servie, si vous le souhaitez, une soupe de légumes de l'époque (soupe dès 19h). Cette soupe aura, au préalable, été concoctée par les enfants au Centre de loisirs dans le cadre des TAP. Côté musique, ce sont trois musiciens vous proposant des chansons thématiques ou d'époque qui assureront le spectacle, toujours à la salle Capranie de 18h à 20h.



OUVERTURE D'UNE ÉTUDE NOTARIALE À ONDRES



Bonne nouvelle ! En ce mois de septembre 2018, Ondres se dote d'une étude notariale, celle de Maître Philippe Coyola. Une ouverture qui témoigne du dynamisme et de l'attractivité de la commune. À l'heure où nous mettons sous presse, elle s'apprête à ouvrir dans quelques jours. Seule étude notariale à avoir son siège social à Ondres, et plus largement dans le Seignanx, elle sera désormais un nouvel interlocuteur de proximité, à la disposition du public, afin d'accompagner ceux qui le souhaitent dans leurs démarches juridiques liées

à l'ensemble du domaine du droit, de la naissance (ex. adoption) jusqu'au décès (succession) en passant par les temps forts d'un chemin de vie comme un mariage, un achat immobilier, une création de société, etc. Le notaire est cet expert, ce « magistrat de l'amiable » explique Me. Philippe Coyola, à vos côtés pour vous conseiller et mettre en œuvre vos projets jusqu'à l'acte authentique. Il est aussi un conseiller privilégié des collectivités publiques. Ce n'est donc pas sans raison qu'il s'agit, comme le souligne Me. Coyola « d'un métier basé

sur la confiance et qui place l'humain au centre de ses préoccupations, dans le respect du secret professionnel ». Une fonction au sein de laquelle la fidélité de la clientèle fait directement écho au sérieux et à l'empathie avec lesquels le métier est exercé ! Issu d'une famille de notaires landais, Philippe Coyola entend ainsi perpétuer la passion familiale pour le notariat, entre tradition et modernité. En somme, être un notaire accessible, dont on pousse facilement la porte. Une façon de revendiquer haut et fort ce que la déontologie affirme : « le notaire a avant tout une mission d'information et de conseil du public ». Vous pourrez le rencontrer ainsi que toute son équipe au 2214 avenue du 11 novembre 1918, face à la Mairie d'Ondres. ■



LE NOTAIRE, UN PARTENAIRE LOCAL AU SERVICE DU PUBLIC



Le métier de notaire, un peu à l'image de celui de bibliothécaire, est sujet à a priori. En effet, quand « on pense notaire », l'inconscient collectif s'imaginer un homme, d'un âge certain, que l'on doit appeler Maître, et à qui l'on ne fait appel que pour des actes dont les émoluments ou honoraires sont élevés... Pourtant,

outre son travail sur les actes et contrats, le notaire est un officier « chargé d'une mission de service public », c'est-à-dire d'information et de conseil. Ainsi, en toute simplicité, l'on peut prendre rendez-vous avec un notaire pour du conseil gratuit. En deux questions à Me. Philippe Coyola, lumière sur cette vocation, parfois méconnue.

1) Le notaire est un « officier public et ministériel chargé d'une mission d'information et de conseil du public ».

Comment cela se caractérise-t-il ?
C'est dans l'ADN de la profession. Nous sommes là pour écouter, informer et conseiller, de manière désintéressée. Le conseil, c'est aussi parfois de ne pas faire ! Il n'y a jamais de solution unique, mais une solution adaptée à chaque cas, ce qui suppose un dialogue approfondi entre le client et son notaire, et donc du temps en rendez-vous. Que cela

débouche ou non sur un acte. Même si parfois le conseil peut se faire par téléphone ou par courrier/courriel, ce n'est qu'à titre exceptionnel ; rien ne vaut la discussion en face à face.

2) Quelle est la place de l'information et du conseil dans le quotidien d'un notaire ?

Une journée de travail classique en clientèle se répartit entre les premiers rendez-vous de conseil, ceux consistant à faire le point des dossiers en cours et ceux de signature. Le conseil initial est, et doit rester, une caractéristique de notre activité. Je considère que les premiers rendez-vous doivent demeurer gratuits, le notaire étant rémunéré par les actes. Rien de plus gratifiant pour un notaire que de gagner par son conseil le cœur d'une famille, d'une entreprise ou d'une personne publique, et de la suivre sur des générations ! ■

RENTRÉE SCOLAIRE : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR !



Ça y est... les vacances ont tiré leur révérence depuis le 3 septembre dernier, date du retour à l'école des jeunes ondrails inscrits aux maternelle et élémentaire. Bien que l'heure de la rentrée ait donc déjà sonnée, voici un petit récapitulatif ce qu'il faut savoir :

Les horaires des écoles

École maternelle :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45

Le mercredi de 8h30 à 11h30

École élémentaire :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h40 à 12h et de 13h45 à 15h35

Le mercredi de 8h40 à 12h

Quid du stationnement

Quatre parkings sont à votre disposition : école maternelle, école élémentaire, église, place Richard Feuillet. Pour la sécurité de tous et notamment de vos enfants, nous vous demandons d'utiliser ces parkings et de ne pas stationner votre véhicule sur les accotements. Les déplacements doux sont également une très bonne alternative, pensez-y !

Les services municipaux

L'accueil périscolaire se fait le matin et le soir. Ainsi, les enfants des écoles élémentaire et maternelle sont tous accueillis dans les locaux du Centre de Loisirs (extension de l'école maternelle)

et l'acheminement vers l'école est assuré par les équipes d'animation en Pédibus. Du côté du Pédibus, justement, il y a trois points de départ le matin : ancienne poste à 8h10, Place Richard Feuillet à 8h20 et école maternelle à 8h30.

Il y a également la restauration scolaire, les temps d'activités périscolaires et les transports scolaires. Notez que pour tous ces services, une inscription préalable est obligatoire via le portail de la famille (accessible depuis le site internet www.ondres.fr).

Le portail de la famille

Pour toutes modifications en lien avec votre utilisation des services municipaux, vous devez vous rendre sur le portail de la famille avec votre identifiant et votre mot de passe. Il est important que les droits de vos enfants soient à jour afin de ne pas avoir une facturation différente de la fréquentation réelle de vos enfants.

Notez que sur le site www.ondres.fr vous retrouvez aussi d'autres informations, toute l'année, telles que les menus de la restauration scolaire, le programme des TAP, le calendrier des vacances scolaires, etc. En mairie, le service des affaires scolaires est également là pour vous accompagner dans toutes vos démarches, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 05 59 45 29 19 ou mail : scolaire@ondres.fr. ■



Lors de cette rentrée scolaire 2018, eu égard au nombre d'élèves inscrits, une 13^{ème} classe vient d'ouvrir à l'école élémentaire d'Ondres. Une ouverture rendue possible grâce à l'anticipation structurelle pensée en amont par les élus ondrails, permettant une adaptation aisée aux évolutions de la démographie communale. ■

L'ÉTÉ DES JEUNES ONDRAIS



Comme de coutume, la période estivale a été très animée pour les jeunes Ondrais... que ce soit pour ceux de la Maison des jeunes ou bien ceux du Centre de loisirs. Du côté de la Maison des jeunes, de nombreux projets d'été ont été concrétisés ! De belles réussites qui font écho à une des principales vocations de la structure : accompagner les jeunes à monter leurs propres projets. C'est ainsi que cet été, du 11 au 13 juillet, des jeunes filles entre 12 et 14 ans ont pu aller aux Francofolies de la Rochelle (et assister aux concerts de NTM, Thérapy Taxi et Damso) ainsi que découvrir la ville par la même occasion. Pour alléger le coût de ce séjour, elles avaient vendu des

pâtisseries cuisinées au Centre de loisirs dans le cadre de la Fête de l'enfance, en juin dernier. Cet été, la Maison des jeunes était aussi le point de départ de plusieurs activités de découverte telles que le paddle, les parcs aquatiques, la patinoire, le laser quest en passant aussi par des jeux en forêt. De quoi faire plaisir à chacun ! Une soirée astronomie a même été organisée en partenariat avec les Francas sur la plage d'Ondres avec des jeux autour de connaissances sur le système solaire. Enfin, dans le cadre de la mission PIJ de la Maison des jeunes, des temps de présence à la plage ont été assurés afin d'adresser des messages de prévention sur le soleil, la sexualité, la drogue ou encore l'alcool. À venir dès septembre et octobre : des soirées les vendredis soirs (jeux de société, préparation avec les jeunes des prochaines vacances d'octobre, temps de préparation sur les nouveaux projets...).

Du côté du Centre de loisirs, l'été a aussi été bien occupé ! Au menu de ces dernières vacances, un séjour à Salies-de-Béarn et un autre séjour à Léon. Les

sorties se sont également enchaînées telles qu'à Forénia à Biaudos, ou encore sur les pistes cyclables landaises pour des sessions à vélo. Les enfants ont aussi pu pratiquer la pêche à pied, s'initier au cirque, à l'escalade, au poney. Les sorties locales ont également été variées comme au labyrinthe de pop-corn ou encore au Festival des rencontres enchantées à Saubrigues. Enfin, au sein du Centre de loisirs, les grands jeux n'ont pas manqué : Koh Lanta, Harry Potter, Charlie et la chocolaterie, casino, olympique, etc. Pour clôturer l'été les familles ont pu se retrouver le 31 août en fin de journée pour un moment convivial autour des carnivals du monde. À n'en pas douter, les enfants seront inspirés pour leur rédaction de rentrée... ■



POT DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE : UN TEMPS POUR RÉUNIR LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION



Rendez-vous désormais habituel de la toute fin d'année scolaire, le « pot de la communauté éducative » se tenait le 5 juillet dernier au sein du Centre de loisirs d'Ondres. Avec pour vocation d'être un temps de rencontre et de partage, ce « pot » signant la fin de l'année scolaire a réuni tous les acteurs de l'éducation, des enseignants aux ATSEM en passant par les responsables des services éducation

et scolarité. Cette année, il a également été l'occasion de dire au revoir à deux membres du personnel communal ayant fait carrière auprès des jeunes enfants ondrais : Marie-Pierre Darrieusecq, responsable du restaurant scolaire de l'école maternelle et Bernadette Bouygues, ATSEM à l'école maternelle. Bonne route dans ce temps retrouvé de la retraite... ■

DISPOSITIF RÉGIONAL DESTINATION : LÉA, UNE ONDRAISE EN CROATIE

Le dispositif initié par la région, « DestiNAction » (anciennement nommé Sac'ados) a permis à une jeune Ondraise, Léa Aguacil, de partir en Croatie cet été. Genèse du projet : Depuis début 2018, Léa une jeune Ondraise de 18 ans a évoqué au sein du PIJ d'Ondres, son projet et son envie de partie en voyage en Croatie avec six amies du même âge (de Tarnos et Boucau). Dans le cadre de sa mission de conseil, d'accompagnement et de présentation des dispositifs à l'attention des jeunes, le personnel du Point Informations Jeunesse d'Ondres a

aiguillé et accompagné ces jeunes filles vers le dispositif DestiNAction. Dossier rempli et accepté, elles ont pu recevoir mi-juin leur kit permettant de voyager. En son sein : de la prévention, un guide en anglais, une carte bancaire de 250€ de crédit pour chacune (1/3 du budget, le reste du financement vient des salaires du travail saisonnier des étés précédents). C'est ainsi qu'elles ont réalisé leur projet, du 5 au 14 juillet derniers. Un bel exemple d'accompagnement et une jolie réussite qui devraient ouvrir la voie... Pour rappel, le dispositif régional Desti-

NAction s'adresse aux jeunes néo-aquitains qui souhaitent mettre en œuvre un premier projet de voyage en autonomie en France ou en Europe. Informations auprès du PIJ d'Ondres. ■



FÊTE DE LA DUNE 2018 : UN FEU D'ARTIFICE MÉMORABLE



Samedi 25 août dernier, le soleil avait finalement décidé d'être de la partie à l'occasion de la Fête de la dune, alors même que la météo annonçait l'inverse... Une belle nouvelle pour la tenue de l'événement dont c'était la seconde édition. La journée a débuté avec le traditionnel nettoyage de l'arrière-dune. Pour ce dernier, une quarantaine de personnes avaient fait le déplacement. Il y a malheureusement toujours trop de débris dans la nature, ici ou ailleurs, mais un constat s'est imposé aux participants : à force de nettoyages, années après années, les sacs sont moins volumineux et moins nombreux. Un bilan qui faisait plaisir à voir ! La journée s'est ensuite poursuivie avec toute une kyrielle d'animations pour petits et grands : stands de prévention, beach rugby et beach volley, les démonstrations de sauvetage,

ateliers d'échasses et de skate/trottinette électrique, etc. Les participants ont été nombreux à profiter de ces ateliers proposés en entrée libre par la commune en vue de valoriser et protéger notre patrimoine naturel. Et le grand point d'orgue de cette édition 2018 a assurément été le feu d'artifice qui a ravi, par ses 15 minutes de couleurs et de lumières, les très nombreuses personnes qui avaient fait le déplacement. Un beau feu d'artifice dans le cadre enchanteur de la plage ! ■



LES SOIRÉES « SPORT FAMILLE » REPRENENT LE 19 OCTOBRE

Après le succès des trois premières éditions tenues en 2018, en février, mars puis avril, les soirées « sport famille » reviennent à l'automne. Initiées par le Service municipal des sports, elles sont un temps de pratiques de loisirs et sportives à destination

de tous ! En attente de savoir le contenu des activités proposées, après les sports de glisse et d'adresse, prenez note dans vos agendas : la prochaine soirée sport famille aura lieu le vendredi 19 octobre ! Entrée libre. ■



PHOTOS COMMENTÉES : ZOOM SUR LES NAGEURS !



Natation 2018 : 13 jeunes apprenants

Comme chaque année, la commune d'Ondres par l'intermédiaire de deux de ses agents municipaux formés et diplômés, met en place des ateliers d'apprentissage de la natation. Cette année, ce sont 13 apprenants qui ont appris différentes nages dans la bonne humeur. De quoi être à l'aise dans notre grande piscine locale : l'océan !



Les nageurs sauveteurs aux Jeux d'Aquitaine

Le 2 juin dernier, l'équipe des nageurs sauveteurs d'Ondres participait aux Jeux d'Aquitaine adultes à Saint-Aubin du Médoc. Un bel entraînement sportif en amont de la saison estivale qui demande à chacun une excellente forme physique. Pour rappel, les Jeux d'Aquitaine sont des manifestations promotionnelles qui promeuvent le développement des activités physiques pour le plus grand nombre.

LA PINHÈRA DE LA LAGUIBE

Dans le cadre du centenaire de l'Armistice de 1918, anniversaire célébré à Ondres autour du 11 novembre prochain (cf. dossier central du magazine), une capsule temporelle contenant des messages des enfants d'aujourd'hui au sujet de la Grande guerre et des notions de paix, sera enterrée dans l'espace de mémoire communal. Une bien belle idée aux yeux de la Pinhèra, elle qui n'est ni d'aujourd'hui, ni d'hier, ni plus de demain... mais bien de tous les temps. Une femme d'ici, emblème -à l'image de

ses courageuses aïeules- de ces femmes qui ont vu tant de maris, de fils, de frères partir au front et mourir au combat. Alors, de savoir que la jeunesse d'aujourd'hui (...une jeunesse à mille lieux de pouvoir, malgré les commémorations, imaginer ce qu'a pu être la jeunesse volée de leurs aïeux...) puisse à Ondres participer activement à cette mémoire, cela la met en joie. Un peu de joie face à la gravité de l'Histoire. Un peu de joie pour cultiver la paix. Un peu de joie pour garder le passé en vie et de mieux vivre le présent. ■



COS : SUCCÈS POUR LES MARCHÉS ET CAP SUR LE PROGRAMME D'AUTOMNE



Le printemps et l'été n'auront pas été de tout repos pour les membres du COS... En effet, entre les préparatifs de l'été, les Casetas début juillet, les marchés à la plage durant cinq mardis, puis la préparation de la rentrée, il y avait assurément

du « *pain sur la planche* » ! Ainsi, c'est « *fatigués* » mais assurément contents que les membres du bureau ont fini cette période estivale, heureux du succès d'estime rencontré par le marché nocturne à la plage qui, au gré des mardis,

ont fait « *allée comble* » (ou du moins bien remplie) ! L'artisanat était en fête et c'est, notamment, ce choix éclectique et qualitatif proposé par les stands qui a séduit les promeneurs, touristes et locaux, qui ont fait le déplacement hebdomadaire (merci !). À l'heure de la rentrée, l'association a d'ores et déjà les yeux tournés vers son programme d'automne. Le COS vous donne ainsi rendez-vous à Ondres les 21 septembre et 16 novembre à la salle Dous Maynadyes pour deux tournois de belote, ainsi que les 23 septembre et 1^{er} novembre pour ses désormais traditionnels thés dansants où vous êtes de plus en plus nombreux. À l'accordéon, pour la bonne ambiance, il faudra compter sur la présence de Thierry Etchegaray ! Retrouvez le COS sur [facebook.com/cosondres](https://www.facebook.com/cosondres) ! ■

ASO : RUGBY ET SARDINADE !

Samedi 1^{er} septembre, l'ASO organisait la journée rugbyistique du Seignanx ainsi qu'une grande sardinade au stade René Dicharry d'Ondres. Dans l'après-midi les minimes et cadets en entente avec Saint-Martin de Seignanx ont fait un entraînement dirigé, puis les seniors ont joué un match amical face à l'équipe de Saint-Jean de Marsacq, match que l'ASO a gagné.

Enfin place à la sardinade. Premier événement de la saison. C'est avec une équipe d'une vingtaine de bénévoles plus moti-

vés que jamais que nous avons pu organiser cette sardinade. 30kg de sardines ont ainsi été vidées dans la matinée, le reste du repas préparé et l'installation des lieux pour recevoir les convives.

Ce fût pour l'ASO un moment de partage et de convivialité qui a rencontré un succès certain, avec une centaine de repas servis. Nous profitons de cet article pour remercier tous les bénévoles de s'être engagé à nos côtés pour cette folle aventure...■

L'ASO.



LES BERGERS DU SEIGNANX DE RETOUR DE MADÈRE !



La troupe chaouche a bien rempli sa saison avec des animations sur Ondres, le

Seignanx (avec les traditionnels marchés du terroir), mais aussi des animations du

côté de Montpellier et sous les tropiques du côté de l'île de Madère ! Ce dernier voyage, au large des côtes africaines, a laissé d'innombrables souvenirs de paysages et de rencontres (7 pays présents lors de ce festival de Funchal). Puis déjà la rentrée avec le Forum des associations et nous vous invitons aux portes ouvertes tous les vendredis soir de 18h30 à 20h pour découvrir nos activités : les échasses bien-sûr et sous toutes ses formes (sport, danses, jeux), mais aussi la musique où quasiment tous les instruments ont leur place ! Et il n'y a pas d'âge pour ça : de 7 à 77 ans, venez nous rencontrer au sein de notre local RD 810 face à l'école élémentaire ou sur internet et les réseaux sociaux où nous sommes très présents :

www.les-bergers-du-seignanx.fr ■

CSF ONDRES : LES NOUVELLES DE LA RENTRÉE

La Confédération Syndicale des Familles, association d'information et de défense des consommateurs, peut vous venir en aide pour tout problème de consommation, information, résolution des litiges de la vie courante (assurances, garanties, achats, voyages etc...) mais aussi avec les fournisseurs (téléphone, eau, EDF et autres), aide à la rédaction de courriers et prêt de documents techniques explicatifs. La CSF siège par ailleurs à la Commission de surendettement de la Banque de France des Landes et peut vous accompagner, vous aider à constituer un dossier et vous conseiller en cas de difficultés. N'hésitez pas à nous consulter avant que votre situation ne devienne trop critique. La CSF est également une association d'information et de défense des locataires et elle peut vous informer et vous venir en aide (litiges, charges, états des lieux etc...). Elle siège à la Commission départementale de conciliation pour le logement et est présente

au Conseil d'administration des HLM des Landes.

Permanences et activités

À compter de la rentrée de septembre les permanences se tiendront le lundi de 16h30 à 19h, le mercredi et vendredi de 9h à 12h (2 place Richard Feuillet à Ondres - ouvertes à tous). Les permanences logements HLM sont également ouvertes à tous les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 9h à 12h. L'écoute aux aidants, mise en place l'an dernier, est elle aussi ouverte à tous, sur simple demande un rendez-vous vous sera proposé (05 59 45 25 92). Les permanences avocat continuent également avec la présence d'un avocat généraliste sur rdv (05 59 45 25 92). Les activités sont aussi au cœur de cette rentrée : aide aux devoirs pour les enfants de l'élémentaire, entraide scolaire pour les collégiens et lycéens, cours d'Espagnol pour les adultes et alphabétisation. À noter la tenue d'ateliers du « bien vivre » car « la mémoire ça s'entre-



tient ! »... pour préserver ses capacités cérébrales. Au programme : 10 séances d'exercices ludiques qui stimulent le cerveau. Une documentation détaillée est à votre disposition dans les locaux et l'inscription est ouverte dès à présent sur place ou par téléphone (05 59 45 25 92). Pour toute information ou question vous pouvez appeler la CSF ou venir lors de nos permanences. Toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir et de vous conseiller. ■

Francis Pointu.

LA CROISÉE DES ARTS : UNE EXPOSITION REMARQUÉE

L'association ondraise La Croisée des arts d'Aquitaine termine son exposition estivale, comme chaque année, à Saint-Paul lès Dax... Exposition très remarquée. 1403 entrées sur 25 jours.

Artistes reconnus et amateurs se sont cotoyés et des prix d'honneur ont été décernés. Ainsi, l'association prépare déjà la prochaine édition, 2019, et recherche 10 nouveaux artistes afin

de promouvoir leur travail. Peintres et sculpteurs, pour répondre à l'appel, il vous suffit de contacter Lydie Audebourg-Chamoulaud, à Ondres, au 06 86 73 26 07. ■

ARPITA : UNE RENTRÉE SEREINE AVEC LE QI GONG

La rentrée est là pour les petits comme les grands et, avec elle, son lot de stress : la reprise d'un rythme plus contraignant, de nouvelles obligations et responsabilités, un passage à l'école élémentaire... Le stress n'épargne personne, à petite ou grande échelle. Ainsi, pour aborder cette rentrée sereinement, l'association Arpita vous propose de vous mettre (ou remettre) au Qi Gong (prononcez Chi Kong !). Les bienfaits de cet art énergétique chinois ? Une détente profonde du corps et de l'esprit, une harmonisation de l'Être. Une pratique physique douce et accessible qui apporte vitalité, sérénité... et globalement un mieux-être général. Cet art est ouvert à tous. Il peut se pratiquer avec ou sans but thérapeutique et sans avoir la moindre connaissance de l'énergie ou de la philosophie chinoise. Dans la dynamique du mouvement, dans l'ici et le maintenant, cultivez la



sérénité ! À tester si vous ne connaissez pas encore ! Dominique Lebrun, enseignant diplômé FAEMC (Fédération des arts énergétiques et martiaux chinois),

vous attend à la salle Dous Maynadyes (rond-point route de la plage), le mercredi de 18h30 à 19h30. Pour tout renseignement : 06 73 25 72 30. ■

DUMBA : REPRIS DES COURS LE 18 SEPTEMBRE



Chez Dumba, l'heure de la rentrée a également sonné ! Les cours de danses africaines de l'association recommencent ce mardi 18 septembre de 20h à 21h30 dans la salle de danse de l'espace Capranie. Au programme : rythmes et convivialité ! Comme l'indique les membres de l'association : « *Dumba, c'est un espace convivial de création et de rencontres !* ». Les cours sont ouverts à tous, quel que soit le niveau... Seul point important : le partage. Ici on découvre la danse, les danses, avec joie. Une joie communicative et qui se voit, à l'image de la photo ci-jointe, prise à la plage d'Ondres, lors de la dernière Fête de la musique 2018. ■

AAPPMA : UN CONCOURS DE PÊCHE LE 29 SEPTEMBRE

Avis à ceux qui aiment taquiner le poisson ! L'AAPPMA (Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques) d'Ondres-Tarnos organise le samedi 29 septembre prochain un concours de pêche aux carnassiers. Ce concours se tiendra dans le cadre agréable du lac de Castillon, à Tarnos, le matin... Puis au lac des Tuileries, à Tarnos, dans l'après-midi. Un concours

en deux manches entre lesquelles sera proposé aux participants un repas sous forme de grillades. L'inscription est à 20 euros, et comprend le repas. Les organisateurs précisent que la date limite d'inscription est fixée au 23 septembre maximum. Pour s'inscrire : sur place à l'AAPPMA, 5 chemin de la Tuilerie à Tarnos, ou bien par téléphone au 06 78 62 78 98. ■



THÉÂTRE DU REBOND : À L'HEURE DE LA REPRISE !

À l'image de l'actualité associative locale, l'association du Théâtre du Rebond reprend ses activités en ce mois de septembre. La troupe s'est donné rendez-vous le 19 septembre à 10h au bungalow de Dous Maynadyes pour reprendre les cours de théâtre et les répétitions qui, au fil de l'année, font les succès que l'on peut ensuite admirer dans le cadre de la Semaine du théâtre, en juin. Et pour 2019, le Théâtre du Rebond s'attaque à l'œuvre théâtrale « *Morts de rire* » de Jean-Pierre Martinez. Du beau « travail » de théâtre en perspective... ■



TENNIS CLUB D'ONDRES : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES TOUTE L'ANNÉE

Du côté des cours de tennis aussi, nous entendrons de nouveau rebondir les balles durant les cours dispensés tout au long de l'année ! En effet, le Tennis Club d'Ondres a rouvert ses inscriptions

depuis le 1^{er} septembre dernier et était également présent au dernier Forum des associations qui s'est tenu le 8 septembre à la salle Capranie. Ainsi, les néophytes ou passionnés de tennis ont pu

reprendre leurs marques. Pour ceux qui aimeraient s'inscrire, sachez qu'il n'est toutefois pas trop tard : le club précise en effet que les inscriptions sont ouvertes toute l'année ! ■

US LARRENDART : UNE NOUVELLE ANNÉE DE SPORT QUI DÉBUTE...

Malgré une fréquentation en baisse par rapport aux années précédentes, les Mercredis de la Pelote 2018 ont néanmoins réservé au public présent un spectacle de bonne qualité avec en point d'orgue le 22 août la finale du tournoi de main nue remportée par Etcheto/Laborde aux dépens de Poueyts/Tellier après une partie plus disputée que le score ne le laisse à penser (10/3-10/2). Place

maintenant à la rentrée. Les pelotaris d'Ondres ont, bien entendu, été présents le 8 septembre au Forum des associations pour présenter leurs différentes spécialités et prendre les nombreuses inscriptions qui ne manquent pas. Pour information, l'école de pelote fonctionne selon les catégories et les différents niveaux tout au long de la semaine. Renseignements au 06 08 92 86 79. ■



LES DERNIÈRES NOUVELLES D'ECLAT



Depuis le bulletin de juin, beaucoup d'eau a coulé sous le pont du Beth Peuch, et ECLAT a beaucoup donné pendant l'été... Cela a commencé avec la fête de la musique : d'abord à l'EHPAD de Tarnos avec les Cantayres, puis notre propre fête avec une salle Capranie pleine de mélomanes pour écouter tous les groupes : Eskay, Cantayres,

Chaouche Mélody, quintette de jazz des Black Hats... Les hommes ont animé aussi le repas des Fêtes de Bayonne à l'EHPAD La Gargale... Le quintet de jazz s'est produit aussi le jeudi de Bayonne. Auparavant le chœur d'hommes Eskay a chanté pour la messe des Fêtes de Ondres et les Quilhayres ont battu La Gargale, Acı Gasconha et Tarnos Barthes

au tournoi du Lundi des Fêtes avant de déguster la morue en pimpe... Pendant l'été quilhayres et gemmeurs ont animé six séances dans les campings Campéole et Blue Ocean, alors que les chanteurs (Eskay à Campeole et Cantayres à Blue Ocean) animaient repas et apéritifs... Entre temps ECLAT a organisé deux soirées Tourisme en Espace Rural (plus de 80 curieux ont suivi les visites en Août !).

L'été s'est terminé vendredi dernier avec l'omelette aux piments du Marché du terroir, en attendant les journées du patrimoine des 15 et 16 septembre et l'exposition de plus de 200 outils anciens. Mais ECLAT pleure la disparition de son doyen... André Lajeus ne chantera plus en Gascon... ■

LE GASCON EN PARTAGE

Abans-diser : Uèi, que vau aprofieitar de la nueit de las estelas tà'vs parlar de las estelas e deus lugrans

Avant-propos : Aujourd'hui, je vais profiter de la nuit des étoiles pour vous parler des étoiles et des astres.

Las estelas e los lugrans.

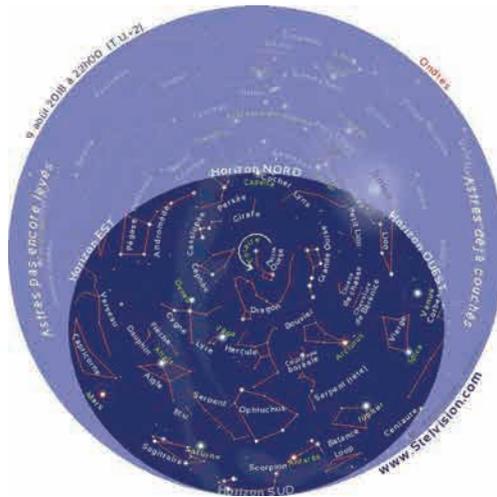
Dens lo cèu, que cau har la distinccion entre las estelas e los lugrans. Los vielhs que sabèn la har e s'arreconéisher tot aquò. Atau que podèn medish diser l'òra la nueit, sonque en espiar l'estelada, o la constellacion deu Boèr (mieja nueit, duas òras, cinc òras...).

Lo purmèr lugran qui sabèn arreconéisher qu'èra lo lugran de l'auga, lo planèta Vènus, qui aperavan tot simplament lo lugran o lo lugran deu matin. Qu'èra eth qui pareishè lo purmèr, entà capvath, tan lèu lo sococ. Que s'a balhat lo nom ad un jorn de la setmana, lo divés, lo jorn de Vènus.

Lo segon lugran qui avè la soa importància e qui espiavan tostemp abans de plantar o de semiar, qu'èra la lua, qui's disè dens lo parçan de Baiona « la liva » (de prononciar « le libe » o « le liue »). Que s'a balhat lo nom au diluns, lo purmèr jorn de la setmana.

Lo só o lo sorelh, ad arron deu quau e vira la Tèrra, qu'es lo mei bèth lugran deu cèu, de jorn plan entenut, e quan ne i a pas crums ! Ne cau sustot pas se l'espiar de cara, senon que'n pèrden la vista.

Un aut lugran que los vielhs e coneishèn plan qu'es lo planeta Jupitèr. En gascon qu'emplagavan aqueth mòt au masculin, e que l'avèn aperat atau pr'amor deu nom deu rei deus dius, qui's disè en grèc Jòu o Zèus. Lo nom de Jupitèr qu'a balhat lo son nom au quatau jorn de la setmana, lo dijaus (lo jorn deu Zèus). Qu'a balhat tanben l'interjeccion gascona « Dià ! », qui èra lo vocatiu de Zèus en grèc antic. Com qué, qu'am bilhèu aquí la vielha origina indoeuropèa de la nòsta lenga. Lavetz, n'augim pas mei paur de l'emplegar quan parlam ! Los nòstes ajòus que devèn diser atau desempuish generacions e generacions !...



Les étoiles et les astres.

Dans le ciel, il faut faire la distinction entre les étoiles et les astres. Les vieux savaient la faire et reconnaître tout ça. Ainsi ils pouvaient même dire l'heure la nuit, uniquement en regardant la constellation du Bouvier (minuit, deux heures, cinq heures...).

Le premier astre qu'ils savaient reconnaître était l'astre de l'aube, la planète Vénus, que l'on appelait tout simplement l'astre ou l'astre du matin. C'était lui qui paraissait le premier, à l'ouest, dès le coucher du soleil. Il a donné son nom à un jour de la semaine, le vendredi, le jour de Vénus.

Le second astre qui avait son importance et que l'on regardait toujours avant de planter ou de semer, était la lune qui se disait dans la région de Bayonne « la liva » (à prononcer « le libe » ou « le lioue »). Il a donné son nom au lundi, le premier jour de la semaine.

Le soleil, autour duquel tourne la Terre, est le plus bel astre du ciel, de jour bien entendu, et quand il n'y a pas de nuages ! Il ne faut surtout pas le regarder de face, sinon on perd la vue.

Un autre astre que les vieux connaissaient bien est la planète Jupiter. En gascon, on employait le mot planète au masculin, et on l'avait appelé ainsi à cause du nom dun roi des dieux qui se disait en grec « Joou » ou Zeus. Le nom de Jupiter a donné son nom au quatrième jour de la semaine, le jeudi (le jour de Zeus). Il a donné aussi l'interjection gasconne « Dia ! », qui était le vocatif de Zeus en grec antique. Comme quoi, nous avons peut-être là la vieille origine indoeuropéenne de notre langue. Alors, n'ayons plus peur de l'employer quand nous parlons ! Nos aïeux devaient dire ainsi depuis des générations et des générations !...

LEXIC

abans (abans) : avant
 ad arron (ad arroun) : autour
 ajòu (ayoou) : aïeul
 aperar (apeura) : appeler
 aprofieitar (aproufieuyta) : profiter
 aquò (aquo) : cela
 arreconéisher (arrecouneuche) : reconnaître
 atau (ataou) : ainsi
 auba (aoube) : aube
 aut (aout) : autre
 balhar (bailla) : donner
 bilhèu (billèou) : peut-être
 boèr (bouè) : bouvier
 capvath (capbat) : ouest
 cara (care) : face
 cèu (cèou) : ciel
 Com qué (coum qué) : comme quoi
 conéisher (couneuche) : connaître
 crum (crum) : nuage
 dens (deuns) : dans
 desempuish (deuseumpuch) : depuis
 dever (deube) : devoir
 dià (dia) : dia (par Zeus)
 dijaus (didyaous) : jeudi
 diluns (diluns) : lundi
 diser (dise) : dire
 distinccion (distinccion) : distinction
 diu (diou) : dieu
 divés (dibeuys) : vendredi
 emplegar (eumpleuga) : employer
 entenut (euntenut) : entendu
 espiar (euspia) : regarder
 estela (eusteule) : étoile
 estelada (eustelade) : constellation
 generacion (yeneracioun) : génération
 har (ha) : faire
 indoeuropèa (indoeouoropèe) : indoeuropéenne
 jorn (youm) : jour
 Jòu (Yoou) : Jupiter ou Zeus
 lavetz (labeuts) : alors
 lenga (leungue) : langue
 lua (libe) : lune
 lugran (lugra) : astre
 medish (meudich) : même
 mei bèth (meuy bèt) : plus beau
 mieja nueit (mieuye noueyt) : minuit
 n'augim (n'augim) : n'ayons
 nueit (noueyt) : nuit
 òra (ore) : heure
 paréisher (pareuche) : paraître
 parçan (parsa) : région
 parlar (parla) : parler
 paur (pou) : peur
 pèrden (pèrde) : perdre
 planeta (lo) (lou planeute) : la planète
 poder (poudeu) : pouvoir
 pr'amor (pramou) : à cause de
 purmèr (peurmè) : premier
 quan (couan) : quand
 quatau (couataou) : quatrième
 rei (reuy) : roi
 saber (sabe) : savoir
 semiar (seumia) : semer
 setmana (seummane) : semaine
 sococ (soucouc) : coucher du soleil
 sorelh (souteuil) : soleil
 sonque (sounque) : uniquement
 sustot (sustout) : surtout
 tà (ta) : pour
 tanben (tabeuy) : aussi
 tan lèu (ta lèou) : dès, aussitôt
 tostemp (toustems) : toujours
 tot (tout) : tout
 uei (oueuy) : aujourd'hui
 vielh (bieuil) : vieux
 virar (bira) : tourner
 vista (biste) : vue
 vocatiu (boucatiou) : vocatif

SEPTEMBRE

Vendredi 21

Journée prévention sécurité
Fronton et salle Capranie //
Toute la journée // Mairie

Dimanche 23

Thé dansant
Salle Capranie 14h30 // COS

OCTOBRE

Vendredi 5

Concert Alain Sourigues
Salle Capranie 20h30 // Mairie

Lundi 8

Soirée Théâtre d'improvisation
Salle Capranie 20h30 //
CIAS et Mairie (semaine bleue)

Du 8 octobre au 2 novembre

Itinéraires 2018
Bibliothèque //
Programmation précisé dans l'article ci-contre

Samedi 20

Soirée Jazz
Salle Capranie // Root Spirit & Mairie

Journée portes ouvertes à l'éco-quartier des 3 Fontaines
Maison du projet 10h-12h & 14h - 16h // Mairie

Samedi 27

Concert OAZOLA
Salle Capranie
Salle Dous maynadyes dès 10h00 // EFS

NOVEMBRE

Judi 1^{ER}

Thé dansant
Salle Capranie 14h30 // COS

Dimanche 11

Célébration du centenaire de l'Armistice de 1918
Programme à découvrir dans le dossier central de ce magazine

Samedi 17

Soirée théâtre Entre Mai « Variations énigmatiques » d'Eric-Emmanuel Schmitt
Salle Capranie 21h //
Communauté de communes

DÉCEMBRE

Samedi 1^{ER}

Humour Francois Xavier Demaison
Salle Capranie 20h30 // Mairie

Vendredi 7 ou Samedi 8

Soirée années 80
Salle Capranie // APE

Vendredi 14

Repas des aînés
Capranie 12h00 // FEPO

Vendredi 21

Sapin de Noël écoresponsable
Place Richard Feuillet 18h00 // Mairie

À NE PAS MANQUER !



Du 8 octobre au 2 novembre : Itinéraires 2018

Comme de coutume, le début de l'automne fera la Fête aux mots à Ondres avec l'événement « Itinéraires » organisé dans le cadre de la manifestation éponyme initiée par la Médiathèque des Landes et organisée en partenariat avec les structures locales du département. Le thème cette année : « Sciences sous azimuts ». Au programme : une exposition du 8 octobre au 20 octobre à la bibliothèque municipale sur la lumière et les techniques de la lumière, mais aussi deux séances d'initiation aux ombres chinoises à la salle Capranie mercredi 17 octobre de 15h à 16h et 16h à 17h, pour enfants de 5 à 12 ans (inscription au 05 59 45 23 59) puis un spectacle de marionnette Tom, petit homme à 17h15 par la compagnie Breloque et Bricole (à partir de 6 mois). Ou encore un Café scientifique et technique tout public sur la lumière avec échange autour des attentes des utilisateurs et découverte d'applis, retouches de photos et jeux samedi 20 octobre de 10h à 12h à la bibliothèque (adultes et seniors). Enfin un atelier de création d'une chaîne YouTube sur le thème de la lumière à la bibliothèque par www.la-smalah.com du 29/10 au 2/11 (horaires : 10h à 13h et 14h à 17h) à partir de 11 ans. Inscriptions au 05 59 45 23 59. Plus d'informations sur la communication à venir.

Vendredi 5 octobre à 20h30 : Concert d'Alain Sourigues

Artiste aux multiples talents (écriture et chanson) Alain Sourigues promène depuis plus de dix ans ses chansons et son humour dans toute la France. Repéré aux Rencontres d'Astaffort en 2001, cet amoureux des mots, poète et trublion offre ses chansons avec élégance et générosité, installant de suite une complicité avec le public. Son tour de chant est ponctué de notations burlesques dans lesquelles la poésie affleure souvent ; entre comédie sociale et désastre quotidien, humour à la Bobby Lapointe et jeux de mots. Vous le retrouverez sur scène, salle Capranie pour ce qui s'annonce être un joli moment musical ! Entrée : 15 euros.



Samedi 17 novembre à 21h : « Variations énigmatiques » d'Eric-Emmanuel Schmitt

« Variations énigmatiques » est un classique d'Eric-Emmanuel Schmitt, interprété pour l'occasion par la Compagnie Les Affamés, dans le cadre d'EntreMai, manifestation initiée par la Communauté de communes du Seignanx. L'histoire ? Abel Znorko, Prix Nobel de littérature, brillant, corrosif, misanthrope, reçoit Erik Larsen, un obscur journaliste. Commence un duel implacable où chaque révélation est bouleversée par une autre, les coups de théâtre s'enchaînent jusqu'au bout de ce thriller psychologique. Des mots étincelants, parfois cruels, la plume d'Eric-Emmanuel Schmitt offre un scénario des plus ficelés à ce thriller psychologique haletant, et livre aussi une intense méditation sur la nature de l'amour ou l'ambiguïté qui peut exister entre l'écrivain et le personnage de sa fiction. Rendez-vous est donné à la salle Capranie. Entrées : 8€ pour les adultes, 5€ pour les 12-18, et gratuit pour les moins de 12 ans (sous réserve d'un retrait de billet à la Communauté de communes).

Samedi 1^{er} décembre à 20h30 : Francois Xavier Demaison en spectacle !

Après avoir triomphé à l'Olympia, François-Xavier Demaison est reparti sur les routes, en tournée. Le samedi 1^{er} décembre 2018, il posera ses valises le temps d'un spectacle à Ondres, salle Capranie. Qu'il y a-t-il de commun entre la Corse, une Américaine, des parents bio, une séance de massage et une chèvre ? Rien ? Si ! Le tout nouveau spectacle de François-Xavier Demaison. Un show dans lequel il incarne une galerie de personnages toujours plus drôles et émouvants. À ne pas manquer ! Entrée : 25 euros. [Les billets d'accès aux spectacles sont d'ores et déjà en vente à l'Office de tourisme du Seignanx et sur les plateformes d'achat en ligne. Egalement disponible sur le site de la CC du Seignanx pour le spectacle du 17 novembre] ■



ÉTAT CIVIL DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2018

BIENVENUE AUX BÉBÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères félicitations aux nouveaux parents.

Jules LECLERC est né le 20 janvier 2018
Lourette, Cristina TAPUY
est née le 29 janvier 2018

Lexie HÉAS est née le 2 février 2018

Mélyne NIVET est née le 9 février 2018

Nora METZGER est née le 11 février 2018

Marie Isadora DA SILVA DOS SANTOS
est née le 19 février 2018

Pedro Miguel DA SILVA DOS SANTOS
est né le 19 février 2018

Sasha LOPES OLIVEIRA
est né le 23 février 2018

Elliott, Loïc, Jean-Luc DUBOIS
est né le 16 mars 2018

Elya MARTINEZ est née le 21 mars 2018

Léonard, Louis, Gaston BARBOTTE JUNIQUE
est né le 23 mars 2018

Lya, Paquita BERGUA
est née le 29 mars 2018

Lilas FALAIX BOURBIAN
est née le 11 avril 2018

Jahyem, Adriano, Xavier BARUL MANGUIN
est né le 16 avril 2018

Amélia MILHÉ est née le 16 mai 2018

Nahia, Anathalie, Philippe SAUTES
est née le 17 mai 2018

Amélia THOMAS MARTIN
est née le 18 mai 2018

Arthur GOURDON
est né le 6 juin 2018

Ziyad ATMANI est né le 7 juin 2018

Jules LAPEGUE est né le 10 juin 2018

Eléa ARRAZAT est née le 14 juin 2018

Manon, Elsa LOIRAT
est née le 24 juin 2018

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

La mairie d'Ondres souhaite plein de bonheur aux nouveaux mariés.

Sébastien BOULICOT et Sirin OZTÜRK
se sont mariés le 17 février 2018

Henri Maurice Joseph BORIOS
et Jacques Claude DO
se sont mariés le 9 mars 2018

Jean-Claude Kosia DESCOMBES
et Claudine BLANCHET
se sont mariés le 10 mars 2018

Bernard Michel TOULON et Anne-Françoise,
Jane, Thérèse DELFOSSE
se sont mariés le 7 avril 2018

Arnaud Jean-Michel ROGER
et Elisabeth DETRY
se sont mariés le 28 avril 2018

Ahmed MASLAK et Djamila DOUDOUHI
se sont mariés le 12 mai 2018

Michel Christian Guy FREY
et Nathalie LACROIX
se sont mariés le 18 mai 2018

Wilfried Bernard Yannick MOULINET
et Nathalie Nicole ALAIS
se sont mariés le 19 mai 2018

Julien BARDIN et Eva COURTIADÉ
se sont mariés le 2 juin 2018

David GUTIERREZ
et Isabelle Aurélie Charlotte CHEVALIER
se sont mariés le 23 juin 2018

David Martial POIZAT
et Hélène GOUMAIN
se sont mariés le 23 juin 2018

Jérôme ARMENTIA
et Laïla AHMIDA
se sont mariés le 30 juin 2018

ILS NOUS ONT QUITTÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères condoléances aux familles.

Marie-Thérèse, Anne VELLA
nous a quittés le 3 janvier 2018

Robert, Eugène HOMMAGE
nous a quittés le 30 janvier 2018

Isabelle MARCON(épouse GARCIA)
nous a quittés le 5 février 2018

Jean-Marc CASTAINGS
nous a quittés le 12 février 2018

Claude, René, Daniel, Gaëtan CANAL
nous a quittés le 26 février 2018

Michel CAZAUX
nous a quittés le 28 février 2018

Suzanne NAVASSARTIAN
(veuve CAMILOU)
nous a quittés le 9 mars 2018

Gérard, François, Michel MESPLEDE
nous a quittés le 21 mars 2018

Marie Marcelle THOMAS
(veuve DUTY)
nous a quittés le 28 mars 2018

François, Louis LEIMBACHER
nous a quittés le 31 mars 2018

Jean LESGOURGUES
nous a quittés le 6 avril 2018

Patrick André MIGUEL
nous a quittés le 6 avril 2018

Auguste DUPRUILH
nous a quittés le 5 mai 2018

Pierre, Christian, Georges LEYGUE
nous a quittés le 6 mai 2018

Robert, Noël ZAMBON
nous a quittés le 12 mai 2018

Jean BARRIER
nous a quittés le 18 mai 2018

Mireille, Yvette LACOSTE
nous a quittés le 27 mai 2018

INFO CONSO DE LA CSF : LE PAIEMENT SANS CONTACT



Avec le paiement sans contact plus besoin de composer votre code de carte de crédit pour régler un achat. Payer sans contact, s'est poser sa carte bancaire sur le terminal de paiement, sans insérer sa carte, ni composer son code et cela permet un encaissement plus rapide.

Si vous voulez payer sans contact, il vous suffit de vérifier la présence du logo sur votre carte bancaire et à l'entrée du magasin.

Ce paiement est destiné aux petits achats du quotidien. Vous ne pourrez pas payer plus de 30 euros pour les cartes émises depuis octobre 2017.

De plus, le nombre de paiements suc-



cessifs est limité et déterminé par votre banque. Au-delà vous devrez insérer votre carte et taper votre code secret. Cette option peut être désactivée, mais attention au vol.

Vous pouvez également payer sans contact avec votre téléphone portable en installant une application spéciale sur celui-ci. Sachez que lorsque vous payez sans contact, via votre smartphone, les données de votre carte bancaire sont protégées, elles ne sont ni stockées sur

votre téléphone, ni partagées lors du paiement.

EN RESUMÉ :

- Les paiements par carte ou téléphone sont plafonnés à 30 euros
- Le nombre de paiements est limité
- Contrôlez vos relevés de compte pour contester en cas de problème

Pour tout complément d'information, vous pouvez nous rendre visite Place Richard Feuillet à Ondres ou nous téléphoner au 05 59 45 25 92. ■

ORAGE DU 15 JUILLET 2018 : UNE DEMANDE DE CLASSEMENT EN CATASTROPHE NATURELLE DÉPOSÉE

Suite au fort épisode orageux et pluvieux qu'ont connu la commune, et plus largement le secteur, la nuit du 15 au 16 juillet 2018, des habitations ont subi quelques dégâts. Ainsi, la ville d'Ondres a déposé mardi 24 juillet dernier un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services préfectoraux.

Instruction d'un délai habituel d'environ

deux mois, le verdict devrait nous parvenir dans les courtes semaines qui suivent. Malgré cette procédure déjà enclenchée, notez que si vous avez subi des dommages suite à cet épisode météorologique et que vous les avez déclarés auprès de votre assureur dans le délai imparti, vous pouvez toujours venir vous faire recenser en Mairie. Informations au 05 59 45 30 06. ■



LA BAIGNADE EST INTERDITE HORS PÉRIODE ESTIVALE

À titre préventif, et ce comme la plupart des communes limitrophes, notez que la baignade est interdite sur l'ensemble du littoral de la commune à compter du 17 septembre 2018 et ce jusqu'à l'ouverture de la baignade surveillée au mois de juin 2019. ■

PERMANENCES DES ÉLUS : À VOTRE ÉCOUTE TOUS LES QUINZE JOURS

Les élus sont à votre écoute ! Les permanences des élus le samedi matin ont repris le 15 septembre dernier. Ainsi, un samedi sur deux de 10h à midi, les élus de la majorité municipale se relaient en Mairie pour accueillir et écouter tous les administrés, et ce sans rendez-vous. Notez aussi que, tout au long de l'année et par le biais d'un appel au secrétariat des élus, vous pouvez obtenir un

rendez-vous avec l' élu en charge du domaine sur lequel porte votre question (urbanisme, enfance, voirie, etc.).
Secrétariat des élus : 05 59 45 29 33.
Le calendrier des permanences de 2018/2019 :

29 septembre / 13 et 27 octobre / 10 et 24 novembre / 8 et 22 décembre / 5 et 19 janvier / 2 et 16 février / 2, 16 et 30 mars / 13 et 27 avril / 11 et 25 mai / 8 et 22 juin. ■



Un été bien occupé pour les enfants ondrais !
D'autres photos en pages jeunesse & sports



L'actualité ondraise (et estivale) en images !

Fêtes d'Ondres, Casetas, Fête de la dune...
les événements communaux ont fait le plein cet été !

